

# LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

## La proposition Schubert

Une anticipation de 20% — Mode d'achat équitable de l'avoir matériel de la compagnie des tramways

Le contrat du tramway autorise la ville de Montréal à exproprier la compagnie après arbitrage. Le mode d'expropriation stipulé est odieux. Les trois arbitres — l'un nommé par la compagnie, l'autre par la ville et le troisième par un juge de la Cour supérieure — peuvent fixer le prix de l'expropriation sans tenir compte de l'évaluation contractuelle du capital matériel de la compagnie. C'est pas tout. Le contrat porte en toutes lettres que la ville devra payer 10% en sus de l'estimation du tribunal d'arbitrage.

Le parti travailliste du Canada, dont l'échevin israélite Schubert est l'un des membres les plus en vue, doit proposer au comité exécutif cet après-midi même d'anticiper de dix-neuf ans et de conclure l'achat de tous les biens de la compagnie selon une estimation très équitable.

Personne ne suspecte la bonne foi de la Commission des tramways. Celle-ci a permis à la compagnie de porter son avoir matériel de quelque \$30,000,000 (chiffre très probablement gonflé, dit M. Schubert, qui n'est pas seul de son avis) à quel- que \$54,849,000 sur lequel le public voyageur doit payer 6% annuellement à la compagnie, sans compter divers autres bonis, tels que \$181,431.00 pour frais de finance et quelque \$70,000 pour bénéfices d'exploitation. Bref, nous payons annuellement à la compagnie (nous, c'est-à-dire le public voyageur) tout près de quatre millions de dollars en intérêt et gratifications diverses sur la valeur de son capital matériel. Or, la ville de Montréal peut emprunter actuellement en Angleterre à 3½% ou à 4%. M. Schubert propose donc de traiter très généreusement la compagnie en lui versant la valeur de son capital matériel, fixé par l'arbitrage permanent et très équitable de la Commission des tramways, plus une prime d'environ 10%. C'est, encore une fois, anticiper de près de deux décades sur la date d'expropriation arrêtée par le contrat; c'est, de plus, exproprier dans des conditions justes pour toutes les parties. On peut être sûr, en effet, que si les additions au capital de la compagnie ne comportent pas la moindre boursouflure, le capital initial de trente-six millions nous fait payer intérêt sur une gentille proportion d'eau.

La ville réaliserait de la sorte une économie considérable. Elle ne paierait plus que 4% sur un capital de soixante millions au lieu de cinquante-cinq. Elle ne paierait pas non plus les bonis, pas plus que les impôts municipaux et provinciaux. Par contre, elle ne toucherait pas les sommes qui lui sont versées annuellement pour l'enlèvement de la neige et comme redevance, soit en tout pour l'année dernière \$1,098,512.98. Mais cela importerait peu, puisque l'intérêt aurait été abaissé de près de quatre millions par année à près de deux millions. Il resterait donc, outre l'épargne réalisée par le non-paiement des taxes fédérales, une somme de près d'un million d'économie.

De plus, la ville pourrait comprimer très sensiblement les frais d'exploitation en substituant des autobus de grand modèle aux tramways partout où cela est pratique. Elle ne serait pas tenue, comme l'est la compagnie, de veiller sans cesse à ménager un débouché à la Shawinigan Power.

Bref, le projet Schubert est séduisant même pour les gens qui ne sont pas en principe partisans de la municipalisation. Si l'exploitation, se disent-ils, continuait d'être dirigée par une commission semblable à l'actuelle, on ne voit pas bien ce que la municipalisation pourrait changer.

Pour la compagnie, forcée de mettre de l'eau dans son vin après en avoir mis jusqu'en 1918 dans son stock, elle trouverait la proposition moins alléchante. Mais c'est une considération qu'elle serait seule à partager. Elle a obtenu dans son contrat de 1918 plus de beurre qu'elle n'avait de pain. Elle s'exposait un jour ou l'autre à un rajustement. Les périodes de dépression permettent de voir le dessous des choses.

Enfin, la proposition Schubert est le seul moyen d'éviter le déconfort pour le public de l'augmentation des *one man cars* que la compagnie propose d'augmenter de 50%. Dix-huit pour cent du trajet total de ses voitures est accompli à l'heure actuelle par tramways à employé unique; elle propose de porter la proportion à 27% et sans espoir de boucler son budget.

La proposition Schubert serait également le seul moyen d'éviter, sans augmenter le prix du tarif, la mise en chômage d'un grand nombre de vieux employés.

La proposition Schubert ne sera sans doute pas acceptée d'emblée. Mais elle ne quittera pas le premier plan de la scène municipale. Nous serions surpris qu'elle ne jouât pas un rôle important dans les élections tant municipales que provinciales prochaines.

Louis DUPIRE

## L'actualité

### La fête de Dollard

La jeunesse de Montréal fêtera demain, au parc LaFontaine, Dollard et les seize jeunes gens qui, par leur mort héroïque, en 1660, au Long-Sault, sauvèrent la colonie naissante de Ville-Marie. Après l'étude-critique faite dans le Devoir des 7 et 11 mai 1932, par M. l'abbé Lionel Groulx, l'exploit de Dollard et de ses compagnons ne saurait être mis en doute. Il est maintenant reconnu de tous que les "Dieux-sept" n'étaient pas des aventuriers en quête de gloire personnelle ou de gain pécuniaire, mais qu'ils entreprirent leur héroïque excursion afin de sauver la colonie en danger: "Tout était perdu si les n'eussent péri, lit-on dans les Relations des Jésuites de 1659-1660, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers efforts et détourné tout à fait le cours".

Nous espérons que l'appel de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, instigatrice de la fête annuelle de Dollard, sera entendu et que, de tous les coins de la ville, accourront au pied du monument Dollard des contingents nombreux de jeunes gens, car la fête de Dollard est, avant tout, la fête de jeunes. Souhaitons que les circonstances permettent de reprendre avant longtemps la tradition interrompue du pèlerinage annuel au Long-Sault. Il est désirable, en effet, que cette fête annuelle de Dollard prenne d'année en année un éclat sans cesse grandissant et qu'elle illustre de façon grandiose le culte dont nous entourons ceux qui versèrent jadis leur sang pour que nous puissions nous enorgueillir aujourd'hui de parler français et d'avoir conservé notre foi.

Nous devons tout spécialement, cette année, faire aux victimes du Long-Sault une apothéose. L'époque s'y prête plus que jamais puisque nous sommes à la veille des fêtes qui rappelleront le Quatrième centenaire de la civilisation et de la foi chez nous.

## Le bill des loteries

### La Chambre des Communes le tue

Une majorité de 48 en dispose sommairement — Un bon discours de M. Onésime Gagnon — M. Cahan contre le bill tel que rédigé, parce qu'il ne relève pas de la juridiction fédérale; mais il serait en faveur du bill Casgrain, dont le Parlement devrait s'occuper

#### MM. BENNETT, KING ET GUTHRIE DENONCENT TOUTE LOTERIE

(Par EMILE BENOIST)

Ottawa, 23 — Le bill des loteries, que le Sénat avait adopté au mois d'avril, a reçu, hier, à la Chambre des Communes, des obsèques de première classe.

Les députés l'ont d'abord noyé dans les flots turbulents de leur éloquence et puis, appelés à voter, ils ont décidé, la majorité d'entre eux — une forte majorité de 48 députés, 105 contre 57 — d'en remettre la deuxième lecture à six mois, ce qui veut dire aux calendes grecques.

De trois heures de l'après-midi jusqu'à onze heures du soir — le vote n'a été appelé qu'à la minute ou l'ajournement allait automatiquement se produire — l'éloquence a coulé à torrent. Cela a tout de même été une diversion après des jours et des jours de débat sur le bill No 51.

Le premier ministre avait annoncé que les députés ministériels pourraient se prononcer librement sur cette question. C'est ce qui est arrivé. Le leader libéral n'avait rien annoncé du même genre mais il a dû laisser la même liberté à son groupe.

M. Bennett et M. Mackenzie King ont dénoncé le bill. Des députés libéraux et des députés conservateurs ont fait la même chose, sans parler de quelques députés de l'extrême gauche.

Par contre des députés de l'extrême gauche, des oppositionnistes libéraux et des ministériels conservateurs ont défendu la mesure ou, encore mieux, ont demandé le rappel de l'article 236 du code criminel qui interdit les loteries même si elles sont organisées et tenues pour des fins de charité ou des fins d'éducation.

Le Sénat n'est évidemment pas heureux avec ses bills de loteries. C'était le troisième ou le quatrième qu'il référait à la Chambre des Communes. Tous ont subi le même sort. Le bill qui vient d'être entre- retenu avait été adopté par le Sénat par 35 voix contre 20.

Deux députés conservateurs, MM. Fraser, de Colombie, et Gagnon, de Dorchester, s'en étaient constitués les parrains aux Communes. M. Gagnon a prononcé un bon discours en faveur de la mesure, plus exactement en faveur des loteries en général à la condition qu'elles soient faites au profit d'institutions de charité ou d'enseignement.

M. Gagnon eût préféré un bill différent de celui des sénateurs et il eût volontiers accepté un autre

bill, par exemple celui que M. Pierre-F. Casgrain, le whip libéral, a inscrit récemment au feuillet de la Chambre. Mais le bill de M. Casgrain n'a guère de chance d'être étudié par la Chambre à cette session-ci.

Le bill de M. Casgrain est fort simple. Il demande que les dispositions de l'article 236 du code criminel, qui prohibe les loteries, ne s'appliquent pas dans le cas de loteries organisées par un gouvernement provincial pour des fins de charité ou d'enseignement.

Celui des sénateurs était plus compliqué. Il autorisait les provinces à permettre la tenue de loteries au profit d'hôpitaux, mais selon des conditions bien définies. Ce qui a permis à M. Cahan, en se prononçant contre le bill, de dire que cette mesure dépassait absolument la juridiction parce qu'elle portait sur des choses, l'entretien et l'administration des hôpitaux, qui sont du seul ressort des provinces.

M. Gagnon acceptait cependant le bill, tout en se réservant le droit d'en demander la modification lors de l'étude en comité plénier. Un autre député conservateur, M. Arthur Barrette, de Berthier-Maskinongé, avait même, à ce qu'on dit, préparé un amendement à cette fin. Il n'aura pas l'occasion de le présenter puisque le bill sénatorial ne connaîtra pas les honneurs du comité plénier des Communes.

Le premier ministre, le leader libéral et le ministre de la Justice, M. Hugh Guthrie, ont, en fin de soirée violemment dénoncé le bill. M. Guthrie a invoqué des principes d'ordre juridique et d'ordre économique.

Le renvoi à six mois a été proposé par un député de l'extrême-gauche, M. Carmichael, probablement le seul député qui appartienne à la religion québécoise. On sait que cette secte se réclame de principes hautement puritains. C'est donc surtout au nom de la morale quaker que M. Carmichael a fait sa proposition. Il a tout de même rallié une forte majorité.

Nous résumons les principaux discours de la journée.

#### Les parrains du bill

MM. J. A. Fraser, député conservateur de Caribou, et Onésime Gagnon, député de Dorchester, les parrains du bill du Sénat à la Chambre des Communes, sont les

(Suite à la deuxième page)

## Ainsi parle le lecteur...

### En marge de la création de la "Banque du Canada"

M. le directeur,

Devant le comité des banques, jeudi dernier, M. Bennett a déclaré que le gouvernement a jugé nécessaire que la Banque du Canada fût une banque privée au lieu d'une banque d'Etat, afin d'éviter toute ingérence politique dans le choix des administrateurs. Dans toute nomination qu'il a faite, a-t-il expliqué, il doit toujours tenir compte de ces considérations de parti, de race, de religion, des classes professionnelles, des provinces. Et la considération du mérite ne vient qu'en dernier lieu.

Pensez-vous que ce sont toutes ces influences que M. Bennett appréhende au sujet du choix des administrateurs de la Banque du Canada? A-t-il peur d'être pressé de choisir dans les rangs de son propre parti? Non sans doute; car s'il a foi en sa politique, ne doit-il pas présumer que les hommes les plus capables du pays sont dans les rangs de son parti ou qu'ils y sont, en tout cas, en nombre? Question de religion? Il n'a sans doute rien à craindre de ce côté. Ainsi n'est-ce pas à l'occasion de sa mort seulement qu'un grand nombre de gens, au Canada, ont appris que le juge en chef Anglin, de la Cour suprême, était catholique?

Si M. Bennett avait voulu parler franchement, il aurait dit que la pression qu'il redoute, la seule, c'est celle de la minorité française, celle de la province de Québec. Cela est dans la tradition.

langue — quand ils ne la méprisent pas.

Ces luttes, nous devons les mener avec ténacité et sans lassitude. Chaque moment perdu est un recul pour nous, un gain pour l'adversaire. Tourignons-nous vers le Long-Sault, puisons-y les exemples de courage qui nous aideront à nous défendre, à vaincre.

Lucien DESBIENS

Chaque fois que nos gouvernants manifestent ainsi le pieux dessein d'accomplir héroïquement leur devoir en passant outre à toute considération de race, de religion, de province, cela veut simplement dire qu'ils méditent quelque action au détriment des Canadiens français ou de la province de Québec.

Le Star, dans un long éditorial paru vendredi dernier, (18 mai), applaudissait sans réserve la déclaration de M. Bennett; et il réprimandait vertement ceux qui cherchent à influencer indûment le gouvernement lorsqu'il a des nominations à faire. Pure hypocrisie. Le Star lui-même a mené une agitation violente pour empêcher que M. J.-H. Rainville fût nommé président de la Commission du port de Montréal. Et pareillement la Gazette. Ces deux journaux prétendaient que ce poste appartenait par tradition à un Anglo-Canadien. Ils ont agi de même manière chaque fois qu'il y a paru un Canadien français pour lequel on avait nommé un résident de la province. Quand M. Rainville devint président de la Commission du port et fut placé à M. Newman. Mais ni le Star, ni la Gazette n'ont jamais trouvé mauvais que M. McDougald fût pendant nombre d'années président de la Commission du port et sénateur. Ainsi l'on veut enterrer les considérations de race ou les soulever tout à tour, mais dans tous les cas au détriment des Canadiens français.

M. Bennett a aussi allégué que, sauf en Russie, en Australie et dans quelques autres pays de peu d'importance, les banques centrales sont partout banques privées. Mais la Banque d'Angleterre ou la Banque de France ont-elles été créées dans des conditions analogues à celles qui existent ici, par exemple, lorsqu'on oblige les banques à charte à livrer à la Banque du Canada tout leur or à \$20.67 l'once au lieu du juste prix de \$35, à lui transférer

(Suite à la dernière page)

## L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

### Alphonse XIII ne se désiste pas de ses droits au trône d'Espagne en faveur de son troisième fils

Une nouvelle que les monarchistes espagnols répandent pour forcer la main à l'ex-roi

#### Bloc-notes

Aujourd'hui

On fêtera demain Dollard et ses courageux compagnons. On célébrera, comme il convient et avec le plus juste enthousiasme, l'acte de 1660.

Souhaitons que soient de plus en plus nombreux les orateurs qui voudront joindre à l'hommage nécessaire les leçons d'application immédiates.

Nous n'avons plus à faire face aux Iroquois. Nous nous contentons, dans quelques semaines, de nous incliner avec eux sous la bédiction du premier prêtre de leur race, qui sera ordonné au cœur même de leur réserve de Caughnawaga.

Ce qu'il ne faut point perdre de vue, ce qu'il ne faut pas surtout oublier les jeunes, dont Dollard est le héros de prédilection, c'est que l'invasion iroquoise de 1660 n'était que l'une des formes du danger qui menace constamment notre existence comme groupe.

Dollard, en son temps, a fait à l'adversaire — à l'un des adversaires plutôt — auxquels se heurtait la petite colonie française la riposte qu'imposaient les circonstances.

Qu'on rappelle aux jeunes gens que, dans nos temps plus calmes, d'autres dangers les menacent, auxquels il faut opposer les modes de résistance qui conviennent.

Qu'on leur indique ces dangers et ces modes de résistance. Que les discours visent, en même temps qu'à la glorification des héros, à la poursuite de leur oeuvre.

Ce n'est pas la matière qui manquera.

#### M. Léon Gérin

M. Léon Gérin, qui préside actuellement à Québec les séances de la Société Royale du Canada, recevra presque en même temps deux doctorats. La vieille Université Laval et l'Université de Montréal ont ensemble décidé de lui rendre ce juste hommage.

Si M. Gérin n'est pas très connu du grand public, dans les milieux où l'on a quelque souci des travaux de recherche et de sociologie il sera le seul à s'étonner des honneurs qui lui viennent aujourd'hui.

M. Gérin, héritier de l'un des beaux noms de chez nous, représenté au Canada un type que les circonstances ont fait trop rare; l'homme qui se passionne, sans pouvoir en espérer le moindre avantage matériel, pour les études d'histoire et de science sociale. Il a réussi, tout en s'acquittant des besognes extérieures que lui imposaient les nécessités de la vie, à édifier une oeuvre vraiment remarquable.

Il est juste, il était d'un bon exemple que nos universités lui apportassent un clair et public hommage.

#### Encore le "Lovell"

Nous n'avions pas trop présumé de la bonne volonté de la Saint-Jean-Baptiste en supposant qu'elle voudrait s'occuper à fond de la campagne qui s'impose pour assurer au français, dans la nouvelle édition du Lovell, la place qui lui convient. En fait, la Saint-Jean-Baptiste, avant même que nous posions ici cette question, avait commencé de s'en occuper. Elle a décidé de donner à sa campagne un plus vigoureux élan et de solliciter, en même temps, les concours des autres sociétés d'action nationale.

Nous l'en félicitons, et nous proposons, pour notre part, de l'appuyer à fond.

O. H.

cent millions de dollars des dépôts du public sur lesquels les banques à charte paient l'intérêt mais n'en retirent aucun de la Banque du Canada, et lorsqu'on les prive graduellement de leur pouvoir d'émission de billets jusqu'à concurrence de 75%, pour accorder ce privilège exclusif à la Banque du Canada? Dans notre pays, l'on se propose de constituer une banque centrale privée, mais qui aura tous les privilèges et jouira de tous les pouvoirs et prérogatives d'une banque d'Etat. Et le gouvernement prétend se laver les mains de ce qu'il en adviendra. Il ne veut pas prendre le risque de nommer les administrateurs, mais il entend les faire élire par les actionnaires qui seront deux mille au moins et pourront être jusqu'à cinquante mille, tous peu intéressés pécuniairement dans l'entreprise, inévitablement à peu près tous incompetents pour faire l'élection du gouverneur et de ses principaux auxiliaires, et tous sans exception irresponsables envers le pays.

Tout cela ne paraît pas naturel.

(Suite à la dernière page)

PARIS, 23. (S.P.C.-Havas). — Dans l'entourage de l'ex-roi Alphonse XIII, on a démenti aujourd'hui une information d'après laquelle l'ex-roi se désistait, en faveur de son troisième fils, de ses droits au trône d'Espagne. On dit qu'il s'agit d'une nouvelle que des monarchistes espagnols font courir pour forcer la main au roi.

MADRID, 23. (S.P.A.) — Des monarchistes affirment que l'ex-roi Alphonse XIII est prêt à renoncer à ses droits au trône en faveur du prétendant traditionaliste Alphonse-Charles et que celui-ci céderait ses droits au troisième fils d'Alphonse XIII, don Juan, qui est présentement aspirant dans la marine britannique.

### Une délégation du Comité du logement salubre rencontre MM. Bennett et Gordon

Le ministre du Travail félicite les délégués, les invite à communiquer avec lui et les assure de sa sympathie — L'initiative doit venir de la municipalité avec l'appui du gouvernement provincial — Compliments du premier ministre

Ottawa, 23. — M. W. A. Gordon, ministre du Travail, a reçu, hier après-midi, une délégation du Comité du logement salubre de Montréal qui sollicitait pour la seconde fois la collaboration du gouvernement fédéral à un projet susceptible de faire disparaître les secours directs en les remplaçant par du travail à un salaire raisonnable.

Le ministre est d'avis qu'il est temps de mettre un terme aux secours directs et félicite les membres du Comité du logement salubre de leur esprit d'initiative et d'entreprise en cherchant un moyen efficace de venir en aide aux chômeurs, aux propriétaires et aux gouvernements qui versent à l'heure actuelle des sommes considérables en allocations de chômage.

Comme les délégués insistent sur la nécessité de la garantie du gouvernement fédéral pour mener une entreprise de cette envergure à bonne fin, M. Gordon fit observer qu'en vertu de la section 92 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, l'initiative doit venir de la municipalité avec l'appui du gouvernement provincial et que le fédéral ne peut intervenir sans la demande du gouvernement provincial.

Les délégués informèrent alors le ministre du Travail que le conseil municipal de Montréal avait nommé une commission municipale pour étudier le moyen de supprimer les taudis et de construire des logements salubres à leur place — et qu'ils tiendraient le gouvernement

fédéral au courant des développements nouveaux.

M. Gordon félicita les citoyens de Montréal de leur travail, les invita à communiquer avec lui, les assurant d'un accueil sympathique chaque fois qu'ils jugeraient opportun de conférer avec lui.

Les délégués ont aussi été reçus par le premier ministre qui leur a fait les mêmes réponses que M. Gordon et qui leur a adressé les mêmes compliments.

La délégation, qui se composait de MM. Eugène Doucet, F. J. LeDuc, échevin d'Ahuntsic, J. C. Rancourt, président de la Fédération des Ouvriers du Canada; S. A. Baulne, ingénieur conseil, et Omer Langlois, publiciste, fut présentée par M. John A. Sullivan, député de Ste-Anne et membre du Comité du logement salubre.

Paris, 23 (S.P.A.) — La Fédération nationale des anciens combattants — qui affirme compter trois millions de membres — vient de publier un manifeste pour empêcher une course aux armements. Elle dit, dans ce manifeste, que les campagnes entreprises pour faire échouer la conférence du désarmement, à cause du réarmement de l'Allemagne, conduiront à une situation semblable à celle de 1914.

Ces barons du papier auraient été, de leur propre aveu, pierres financières. L'on préfère, en ces temps-ci, plaider pour le jugement à risquer de passer pour voleur.

La direction de l'Heure Provinciale nous dira-t-elle pourquoi il fallut, à un moment donné, faire partir la trappe?

Dans certaines peuplades africaines, le châtiment du meurtrier, c'est d'épouser la sœur de sa victime. Vengeance en famille.

"Je ne sais par quelle bizarre contradiction ce sont les gens qui se montrent le plus vifs dans l'attaque que la riposte blesse le plus; ils voudraient des compliments en retour de leurs injures. Voyez Voltaire..." (Silvestre de Sacy).

M. Beatty reprend son plaidoyer en faveur de l'unification ferroviaire, — à la condition que les C.N.R. fassent seuls les frais de l'opération.

Prendre l'air de savoir toutes choses expose à commettre, en tranchant de tout, tant d'erreurs que l'on finit par avoir la mine de l'âne chargé de livres auxquels il ne peut rien entendre.

PAMPHLE

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, amis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphones HArbour 1241.

Pas de journal jeudi

Demain, fête légale, le "Devoir" ne paraîtra pas. Nos bureaux et nos ateliers resteront fermés toute la journée

### Carnet d'un grincheux

Ces barons du papier auraient été, de leur propre aveu, pierres financières. L'on préfère, en ces temps-ci, plaider pour le jugement à risquer de passer pour voleur.

La direction de l'Heure Provinciale nous dira-t-elle pourquoi il fallut, à un moment donné, faire partir la trappe?

Dans certaines peuplades africaines, le châtiment du meurtrier, c'est d'épouser la sœur de sa victime. Vengeance en famille.

"Je ne sais par quelle bizarre contradiction ce sont les gens qui se montrent le plus vifs dans l'attaque que la riposte blesse le plus; ils voudraient des compliments en retour de leurs injures. Voyez Voltaire..." (Silvestre de Sacy).

M. Beatty reprend son plaidoyer en faveur de l'unification ferroviaire, — à la condition que les C.N.R. fassent seuls les frais de l'opération.

Prendre l'air de savoir toutes choses expose à commettre, en tranchant de tout, tant d'erreurs que l'on finit par avoir la mine de l'âne chargé de livres auxquels il ne peut rien entendre.

PAMPHLE

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, amis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphones HArbour 1241.

Pas de journal jeudi

Demain, fête légale, le "Devoir" ne paraîtra pas. Nos bureaux et nos ateliers resteront fermés toute la journée

Le bill des loteries

(Suite de la première page)

premiers à parler en faveur de la mesure. Certains de leurs arguments sont sensiblement les mêmes. La circonscription de Caribou se trouve en Colombie. Plusieurs municipalités et plusieurs associations de cette province se sont non seulement prononcées en faveur du bill mais elles ont demandé que le code criminel soit amendé de façon à ce que l'organisation de certaines loteries ne soit plus considérée comme un délit. Il en fallait pas plus pour déterminer la plupart des députés colombiens à Ottawa, entre autres M. Fraser, à se montrer favorables au bill. M. Fraser commence par faire rire les députés de l'opposition en félicitant le premier ministre d'avoir laissé tous les députés libres de voter comme ils l'entendraient sur cette question. Il fait valoir les requêtes colombiennes et rappelle que la Législature de Québec a voté un bill expressément pour permettre l'organisation de loteries des que le Parlement fédéral aurait légiféré dans le sens voulu. Le Congrès des métiers et du travail du Canada, note-t-il encore, s'est prononcé pour les loteries. Avec la loi telle qu'elle existe chez nous, ce sont les loteries étrangères qui viennent drainer notre argent, la loterie irlandaise notamment. Car il ne faut pas s'illusionner, si notre code criminel interdit l'organisation de loteries canadiennes et même la vente chez nous de billets de loteries étrangères, le code n'empêche rien. La vente des billets de loteries étrangères se pratique couramment au Canada. Les gens riches ont toutes sortes de moyens à leur disposition pour jouer et spéculer: la bourse, les courses de chevaux, etc. La loterie, ça serait le jeu mis à la disposition des gens de petits moyens. Des loteries ont lieu dans presque tous les pays du monde et dans une trentaine c'est l'Etat lui-même qui les organise. Une loterie de la République française en 1933 a rapporté au delà de \$140,000,000 et 40 pour cent de cette somme ont servi à payer des pensions aux anciens combattants ainsi qu'à secourir des chômeurs. Une autre partie de la somme a servi à d'autres fins de secours et la différence était encore suffisante pour payer des lots intéressants. Notre code criminel interdit les loteries et la vente des billets de loteries. Pourtant, à l'heure actuelle, la ville d'Ottawa elle-même est inondée de billets de loteries. Il s'en vend partout. Pourquoi ne pas régulariser cela, faire en sorte que l'organisation de loteries soit contrôlée par l'Etat?

Pour le principe

M. Onésime Gagnon dit que sans approuver tous les articles du bill, il veut bien en proposer la deuxième lecture parce qu'il s'agit de reconnaître, en principe, que la législation des loteries s'impose. Il convient de mettre fin à cette anomalie que le code fait un délit d'une chose qui se commet couramment et presque ouvertement. En Colombie, l'opinion publique est en faveur des loteries. De même dans la province de Québec, La Législature québécoise, à sa dernière session, a unanimement adopté un bill légalisant les loteries et qui sera sanctionné par le lieutenant-gouverneur dès que le parlement fédéral aura fait disparaître l'anomalie du code criminel. La loi québécoise a été adoptée unanimement par les deux Chambres de la Législature. Pour que la chose soit connue des législateurs fédéraux, le secrétaire provincial de Québec, M. Athanase David, a pris la peine de faire imprimer une brochure, donnant, en langue anglaise comme en langue française, le texte du bill, et les principaux discours qui ont été prononcés en faveur de la mesure, notamment les discours du premier ministre, M. Taschereau. Celui-ci a dit, entre autres choses, qu'il préférerait un amendement général au code criminel plutôt que des lois d'exception pour celles des provinces qui se prononceraient pour les loteries. M. Taschereau est d'avis que plutôt que d'avoir toute une série de lois provinciales, il vaudrait mieux avoir une grande loterie nationale dont le produit sera partagé entre les diverses provinces. M. Gagnon dit qu'il partage sur ce point l'avis de M. Taschereau. C'est pour cette raison qu'il préfère en réalité le bill soumis par M. Casgrain, député de Charlevoix-Saguenay, à celui qui est déjà voté par le Sénat et dont il s'est fait le parrain. Mais dans les circonstances, tous les partisans des loteries doivent présenter un front uni de façon à ne pas amoindrir leurs chances. Le bill du Sénat reconnaît tout de même le principe de la loterie légalisée. En comité plénier, ce bill pourra être amendé. Si le parlement fédéral ne juge pas à propos d'amender le code criminel de façon à ce que les loteries puissent être organisées légalement par tout le pays, il devrait au moins ne pas entraver l'action des provinces qui veulent les autoriser chez elles. L'opinion générale dans la province de Québec, c'est que le bill du Sénat ne va pas assez loin. Il autorise les loteries pour les hôpitaux seulement. Pourquoi s'arrêter là? Pourquoi ne pas autoriser la tenue des loteries pour les universités et autres institutions d'intérêt public? M. Gagnon laisse entendre que l'un de ses collègues, le député conservateur de Berthier-Maskinonge, M. Barrette, doit présenter un amendement dans ce sens. Pour sa part, il est tout disposé à voter pour l'amendement dans ce sens. Par malheur, l'amendement Barrette n'a même pas été présenté. La loterie, dit M. Gagnon, n'a rien d'immoral en soi. Elle n'est pas, comme certains le prétendent, un signe de civilisation en décadence. La loterie était connue sous l'ancienne Rome. L'histoire signale des loteries tenues en Europe avant même que le Canada fût découvert, en 1519. Le député de Dorchester fait un historique assez détaillé des loteries dans le monde, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours. Des millions de dollars sont envoyés chaque année du Canada pour l'achat de billets de loteries, à Terre-Neuve, en Irlande, aux Indes, en France, dans bien d'autres pays du monde. Notre loi permet même la vente chez nous de billets de la loterie de l'Art Union de Grande-Bretagne. Si ce fait n'est pas immoral, comment serait-il immoral d'organiser des loteries chez nous pour le soutien de nos hôpitaux, de nos universités, de diverses autres œuvres de charité? Certains prétendent que la loterie est une chose extrêmement dangereuse parce qu'elle peut pousser les gens au jeu. Autant vaudrait se piélander du soleil, sous le prétexte qu'il peut causer des insolation. L'interdiction de la loterie n'a pas plus de sens que n'en avait la prohibition des liqueurs alcooliques. Celle-ci n'a rien amélioré, n'a pas changé les moeurs. Bien au contraire, elle a fait naître la détestable contrebande du bootlegging. La province de Québec a été la première à s'en rendre compte et elle a établi un mode de régime qui est en train de se généraliser dans tous les pays d'Amérique. La province de Québec veut encore donner l'exemple à propos des loteries. Au lieu de laisser se perpétuer un régime contre lequel la loi reste impuissante, la vente clandestine de billets de loteries étrangères et souvent les billets vendus chez nous sont de faux billets — la province de Québec voudrait que l'Etat autorise les loteries tout en en prenant le contrôle. Cela ne vaudrait-il pas mieux que laisser subsister dans le code un article qui est violé tous les jours? C'est tellement le cas, dit M. Gagnon, que je sais un député qui ne siège pas bien loin de moi, qui parlera tout à l'heure pour dénoncer le bill et qui a dans sa poche des billets de loteries. M. Gagnon répète qu'il préfère le bill de M. Casgrain à celui du Sénat mais il s'agit de ne pas diviser les forces des partisans de la loterie contrôlée par l'Etat. Il répète aussi qu'il partage l'opinion de M. Taschereau: une grande loterie nationale serait plus logique qu'un grand nombre de petites loteries provinciales. M. Gagnon reconnaît que la Législature de Québec a su faire l'étude de cette question en se mettant au-dessus des questions de bigoterie et de petite partialité. Il espère qu'il en sera de même à la Chambre des Communes et que, petit à petit, on en viendra à établir un régime de bon sens. L'opinion de M. Cahon Le secrétaire d'Etat dit qu'il votera contre le bill du Sénat parce qu'il porte presque entièrement sur des choses qui ne sont pas de la juridiction fédérale. Le Parlement fédéral a juridiction en matière criminelle et l'Etat dans son droit en votant l'article 236 du code criminel qui interdit formellement la tenue de loteries et la vente de billets de loteries au Canada. Mais le bill sénatorial n'a trait qu'incidemment à cette interdiction. Son but précis est d'autoriser les procureurs généraux des provinces à permettre que des comités, formés par eux, organisent des loteries dont les bénéfices iront aux hôpitaux. Tout au long de ses articles, le bill indique de quelle façon les provinces devront procéder pour organiser leurs loteries, en distribuer les profits et les lots, etc. etc. Toutes ces choses sont du ressort provincial. L'article 92 de l'acte de l'Amérique britannique du Nord, en toutes lettres, qu'il appartient à la Législature de chaque province de légiférer à propos de l'administration et du maintien des hôpitaux, à l'exception des hôpitaux de la Marine. En passant son bill des loteries, la législature de Québec agissait dans les limites de sa juridiction, puisqu'il s'agissait du maintien des hôpitaux ou d'autres institutions qui relèvent de l'autorité provinciale. Cependant, cette mesure ne peut prendre effet tant que subsistera, dans sa forme actuelle, l'article 236 du code criminel, que seul le Parlement fédéral peut modifier. Le moyen de résoudre le problème serait donc d'adopter un bill dans le genre de celui que propose le député de Charlevoix-Saguenay, M. Casgrain, pour modifier le code criminel. Le bill de M. Casgrain ne stipule en effet qu'une chose: qu'une loterie organisée par un gouvernement provincial ne soit pas soumise aux dispositions de l'article 236 du code criminel. M. Cahon serait contre cette mesure si elle proposait qu'une loterie soit organisée par le gouvernement fédéral pour tout le Canada. Il hésiterait encore à voter pour déclarer qu'une chose qui est criminelle dans une partie du pays ne le sera pas dans d'autres parties. Mais le bill propose simplement qu'une loterie autorisée unanimement par toute une législature ou qu'une loterie autorisée par le gouvernement d'une province soit soustraite aux dispositions d'un article du code criminel. En définitive, M. Cahon votera pour le bill Casgrain, si cette mesure vient devant le Parlement. Et il est d'avis que le Parlement devrait s'en occuper. Quant au bill sénatorial, il ne vaut pas le papier sur lequel il est imprimé. Le renvoi à six mois Un député de l'extrême gauche, M. A.-M. Carmichael, de Kindersley, le seul membre de la religion quaker qui siège au parlement, propose que l'on fasse immédiatement au bill des funérailles de première classe, c'est-à-dire qu'on en renvoie la deuxième lecture à six mois. Le principal argument de M. Carmichael, un puritain authentique, c'est que la loterie, c'est du jeu et que le jeu est une chose condamnable. Il préfère qu'un grand nombre d'associations religieuses ont demandé le renvoi du bill. M. Maurice Dupré Le solliciteur général, M. Maurice Dupré, n'hésite pas à se prononcer pour la mesure. Il n'est pas pire d'acheter un billet de loterie que de jouer à la bourse ou de parier sur un champ de course. Du strict point de vue légal et constitutionnel, il se peut que les objections de M. Cahon soient bien fondées, mais ces imperfections du projet de loi peuvent se corriger. Ce qu'il faut admettre, c'est la nécessité d'amender le code criminel en ce qui concerne les loteries. Quand une province, surtout dans les circonstances critiques que nous traversons, demande le droit d'organiser une loterie pour venir en aide à ses hôpitaux ainsi qu'à ses universités, on ne devrait pas le lui refuser. Si l'on propose un amendement pour permettre que des loteries soient tenues au bénéfice des universités aussi bien que des hôpitaux, M. Dupré votera pour l'amendement. Que l'on permette au moins de telles loteries, à titre d'essai, pour une année. Il serait mieux recommandable d'avoir une grande loterie nationale, au lieu d'une infinité de loteries provinciales. La distribution des lots devrait se faire par voie de tirage et non pas d'après le résultat d'une course de chevaux. Après un essai d'une année, le public pourrait être consulté par plébiscite. M. Fernand Rinfret Le député de Saint-Jacques n'accepte pas toutes les subtilités juridiques et constitutionnelles de M. Cahon. A tout événement, à la deuxième lecture, il ne s'agit que de reconnaître le principe du bill, en l'occurrence de reconnaître que certaines loteries devraient être permises par la loi. On assimile les loteries aux jeux de hasard. La vie elle-même n'est-elle pas un jeu de hasard? Pourquoi refuserait-on au citoyen de moyens modestes le droit d'acheter un billet qui lui permet d'espérer gagner le gros lot? Ce besoin d'espérer n'est-il pas profondément humain? Il est tellement que des députés qui sont opposés à la mesure ont des billets de loteries pleins leurs poches. Par la loterie, l'Etat trouverait un nouveau moyen de se créer des revenus, ce qui serait appréciable à l'heure qu'il est. Les gouvernements ne peuvent plus songer à augmenter les taxes. La loterie serait une taxe bénéfique, que les gens paieraient sans s'en douter. On dit encore que les institutions pour lesquelles des loteries sont organisées ne touchent guère plus de 20 pour cent du prix des billets vendus. Cette part représente encore beaucoup plus cependant que la recette d'une partie d'échec. Quelques partisans du bill M. J.-A. Mercier, député libéral de Laurier-Outremont, répète les principaux arguments connus en faveur des loteries. Il trouve immoral que le donateur du gagnant d'un lot dans une loterie dont les billets sont vendus au Canada touche le gros lot. C'est une prime au mouchardage et à la délation. M. Pierre-F. Casgrain, député libéral de Charlevoix-Saguenay, parle surtout de son bill. A son avis, une province qui demande le droit d'organiser une loterie pour aider ses hôpitaux et ses universités devrait l'obtenir. Un conservateur, le Dr Peter McGibbon, parle dans le même sens. Il voudrait même que les loteries soient autorisées partout, sous le contrôle de l'Etat. Pourquoi interdire la loterie quand le pari mutuel est autorisé sur les champs de course? Ces jours-ci des milliers et des milliers de personnes vont paquer à la piste de Woodbine. Les profits des champs de course ne vont pourtant pas aux hôpitaux non plus qu'aux institutions de charité. M. Thomas Cantlie, député conservateur de Pictou, parle dans le même sens, ainsi que M. Humphrey Mitchell, député travailliste de Hamilton. Des opposants Mentionnons les noms de ceux qui se sont prononcés avant de voter: MM. J. L. Brown (libéral, Lisgar), H. J. Barber (conservateur, Fraser Valley), Sam Gobeil (conservateur, Compton), F. G. Sanderston (libéral, Perth), H. A. Mullins (conservateur, Marquette), M. J. H. Woodsworth, chef de la Cécéffe. MM. Guthrie, Bennett et Mackenzie King Les trois dénoncent vigoureusement la mesure. M. Hugh Guthrie, ministre de la Justice, dit que légalement, le bill du Sénat ne se défend pas. Il ajoute que du point de vue économique la loterie est une institution déplorable. Il s'accorde avec M. Mercier, de Laurier-Outremont, à propos de la remise d'un lot au donateur du gagnant d'une loterie. Cette partie de la loi devrait être changée et la confiscation d'un lot devrait se faire au profit du trésor public. A ces considérations légales et économiques, le premier ministre, M. Bennett, et le leader de l'opposition, M. Mackenzie King, ajoutent des considérations d'ordre moral. M. Bennett dit qu'il laisse chacun libre de voter comme il l'entend mais pour sa part il est immédiatement opposé à tout projet de loi pour autoriser la tenue de loteries même pour des fins de charité. Il considère que la législation des loteries serait chose extrêmement déplorable. M. Mackenzie King parle exactement dans le même sens. Pour une fois, il dit qu'il endosse avec plaisir toutes les remarques que vient de faire le chef conservateur. Le vote est pris sur la motion Carmichael, pour le renvoi à six mois. Le bill est enterré. Emile BENOIST Le vote Ont voté pour le renvoi à six mois: MM. Anderson (Toronto High Park), Anderson (Halton), Arthur Baker, Barber, Bell (St. John-Albert), Bennett, Blair, Boucher, Bourassa, Bowman, Bowman, Boyes, Brown, Bury, Butcher, Carmichael, Casselman, Charters, Cowan (Long Lake), Dickie, Dorion, Duranleau, Edwards, Elliott, Factor, Ganong, Garland

La douleur Vaincue KALMINE

est un composé de formule spéciale. C'est l'antidouleur de confiance, le calmant presque immédiat des migraines, névralgies, maux de dents, fièvres, gripes, etc. C'est un remède des plus réputés contre maux et fatigues, quelle qu'en soit l'origine. KALMINE est recommandée dans le monde entier parce qu'elle est inoffensive et que sa valeur est connue. En vente chez tous les pharmaciens, en boîtes de 1, 4 et 6 cachets. LES LABORATOIRES P. METADIER—TOURS—FRANCE. Seul concessionnaire pour le Canada J.-ALFRED OUMET, 84 EST, RUE ST-PAUL, MONTREAL



Carleton), Geary, Gershaw, Gobeil, Golding, York, Guthrie, Hackett, Hanson (York Sunbury), Hay, Howard, Hsley, Irvine, Johnston, Kennedy (Peace River), Mackenzie King, Lacroix, Loucks, Lucas, Luchkovich, Macdonald (Kings), Macdougall, MacInnis, Mackenzie (Vancouver centre), MacMillan, Mackenzie, Macphail, McGillis, MacIntosh, Mackenzie (Assiniboia), McLure, McPhee, Matthews, Moore (Ontario), Motherwell, Murphy, Myers, Neill, Peck, Percy (Qu'Appelle), Pickel, Plunkett, Ralston, Reid, Rhodes, Rogers, Ryerson, Sanderson, Sauvé, Shaver, Simpson (Simcoe-nord), Simpson (Algoma-ouest), Smith (Victoria Carleton), Speakman, Spence, Spotton, Sproule, Stanley, Stevens, Stewart (Leeds), Stewart (Lehigh-bridge), Sterling, Sutherland, Taylor, Thomson (Simcoe est), Thompson (Lanark), Totzke, Tummons, Turnbull, Verville, Weese, Weir (Melfort), Weir (Macdonald), White (London), White (Mont-Royal), Willis et Wright. Ont voté contre le renvoi à six mois: Arseneault, Baribeau, Barrette, Beaubien, Bélec, Bell (St-Anoine), Bertrand, Boulanger, Bourgeois, Brassat, Casgrain, Chaplin, Davies, Denis, Deslauriers, Desrochers, Donnelly, Dubois, Dumaine, Dupré, Dupuis, sir Eugene Fiset, Fontaine, Fournier, Fraser (Carleton), Gagnon, Girouard, Hanson (St-Jean), Harris, Heaps, Jean, Lafleche, McGibbon, McGregor, Maloney, Mercier (Laurier-Outremont), Mercier (St-Henri), Michaud, Mitchell, Morand, Parent, Perras, Power, Raymond, Rébœuf, Rinfret, Roberge, Robinson, Ross, St-Père, Séguin, Stewart (Edmonton ouest), Stitt (Nelson), Stitt (Selkirk), Tetreault, Thauvette, Veniot.

A la veille du tricentenaire

Suite de la première page) fut acquise à la civilisation catholique et française. Ce point défini, on ne s'étonnera pas de trouver dans la série des "pages trifluviennes" des études consacrées non seulement aux Trois-Rivières, mais à toutes les villes et à tous les villages même les plus humbles de la Mauricie. Après avoir lu le "Centenaire trifluvien", on se rafraichira la mémoire sur les hommes, sur les faits et gestes des pionniers de la Mauricie, en parcourant le précieux document que constitue les "Bribes d'histoire". Il sera bon, avant d'avancer plus loin dans le pieux pèlerinage, de connaître intimement le beau "fleuve aux eaux bronzées" qui a donné son nom à la Mauricie; aussi lirons-nous la poétique description du "Saint-Maurice", ainsi que le merveilleux voyage "Au pays de l'énergie". Il faudra même faire plus et connaître le "Développement industriel de la Vallée du Saint-Maurice". Ainsi armés, nous pourrions nous promener à travers la Mauricie, en nous arrêtant plus longuement dans sa métropole. Là, nous prions dans les "Chapelles et églises trifluviennes", chaîne admirable de clochers qui se soude à la croix de l'humble chapelle rustique de l'habitation, fixée par le crayon de Rodolphe Duguay. Visitions ensuite les "Vieilles forges il y a soixante ans", ces vénérables aieules dont il ne reste plus, hélas! comme ossements que quelques pierres. Penchons-nous avec amour sur les "Reliques trifluviennes" qu'un pieu envieux et barbare nous a arrachées, ou encore sur le "Mémorial trifluvien" écrit à la gloire de la Mauricie par une plume délicate arrêtée dans son élan par la mort. Avant de quitter le Platon, rendons hommage au plus pur joyau de la Mauricie, au martyr qui a fécondé de son sang la terre trifluvienne: "Jacques Buleux". Et notre dernière visite dans la métropole du Saint-Maurice sera aux archives où l'on nous montrera la galerie imposante des défenseurs de la cité et du petit pays: les "Députés des Trois-Rivières, de Saint-Maurice, de Buckinghamshire et de Champlain"; nous y trouverons aussi la collection des "Journaux trifluviens" qui témoignent de la vie intellectuelle intense de la Mauricie. Allons de l'avant et parcourons, par monts et par vaux, la campagne mauricienne. Révons longuement, très longuement à Yamachouï ou réva jadis pour lui et pour nous le doux barde de la Mauricie: "Nérée Beauchemin". Continuons notre route et reposons-nous à ces charmantes oasis que sont le village de "Batiscan", fièrement accroché à son coteau, le village de Champlain "à l'aplomb dans l'ombre de ses bosquets" et que se mire coquettement dans le fleuve. Les villes industrielles du Saint-

CIGARETTES DUCHESSE CONSERVEZ LES "MAINS DE BRIDGE" 10 pour 10¢ — 20 pour 20¢ — 25 pour 25¢ Manufacturées par L.-O. Grothe, Limitée, fabricants des fameux cigares PEG TOP et WEBSTER. Maison canadienne et indépendante.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires ARPEUTEURS & INGENIEURS BREVETS D'INVENTION Confiiez vos enregistrements de Marques de Commerce au Bureau technique Fournier 934, rue St-Catherine Est, Montréal. - PROSPECTUS GRATIS -

ASSURANCES J.-P. Lacroix ASSUREUR-CONSEIL Tous les genres. Tous les risques. Analyse des polices gratuitement. Tél. MA. 3261 - 276 O. St-Jacques Rés.: 8639, St-Denis - DU. 4830

HORACE LABRECQUE INC. COURTIER EN ASSURANCES Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers. 441 St-François-Xavier. Montréal. Tél.: MARquette 2383-2384

AVOCATS BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU AVOCATS ET PROCUREURS Immeuble Exch. 276 ouest, rue St-Jacques Ernest Bertrand, C.R. Substitut Senior du Procureur Général C.-E. Guérin, C.R. M. Goudrault, C.R. Antonio Garneau. H.-N. Garneau, Marcel Pigeon.

CARTIER, BARCELO & RIVARD AVOCATS Chambre 526, "Tramways Bldg" 159 ouest, rue Craig Montréal

Maur. DUPRE, L.L.L., C.R. M.P. Solliciteur Général AVOCAT ET PROCUREUR Dupré, Gagnon, de Billy & Melgoune Immeuble Morin 111 COTE DE LA MONTAGNE Téléphone: 2-4728 et 2-4719 QUEBEC

Vanier & Vanier AVOCATS 87 ouest, rue Saint-Jacques Tél. HARBour 2841

PHARMACIES Assortiment — Qualité — Service Réels Prix Réduits PHARMACIES WILBROD PAQUIN 4500 Papineau 1260 Mont-Royal Coln Mont-Royal Coln Beauharnois AMSTER 2123 Chénier 2193 1-9-34

Avex-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBour 1241).

Compagnie d'Assurance sur la Vie NARCISSE DUCHARME, président

Maurice, villes bourdonnantes et fiévreuses, nous appellent: "Grand-Mère", si justement fière de l'aïeule "burinée dans le roc" et de ses chutes puissantes, Shawinigan, qu'on nous fera visiter, espérons-le, avant le Tricentenaire. Enfin, pour atteindre la troisième des villes de ce pays unique, il faudra s'enfoncer en plein "Coeur de la Mauricie" et traverser pendant des milles et des milles une forêt enchevêtrée, forêt d'ombres et de bruits mystérieux, et là-bas, au bout du chemin de verdure, nous trouverons une Sparte moderne égarée dans un décor grandiose. Nous connaissons maintenant la Mauricie, du pays de Lavolette et des premiers Blancs au pays des Têtes-de-Boule. Puisque nous voilà chez ces inoffensives "lètes de boule", écoutons, près du bivouac, les palpitations "Légendes indiennes" du vieux Chef, et ne soyons pas trop effrayés, si nous parlons d'émigrants de soleil, d'émigrants dans la lune ou de coeurs pleins de poil. Si le vieux Chef, fatigué de la chasse, s'endort sur une dernière légende, profitons-en pour relire "Mon petit pays" ou "Bas-Reliefs", ces recueils de délicats poèmes en prose et en vers. A l'aube, nous reprendrons la

Nécrologie

ADORE — A Montréal, le 21, à 71 ans. Edouard Auger, époux d'Alida Vallancourt. BERTRAND — A Montréal, le 19, Mlle Caroline Bertrand. BENOIT — A Montréal, le 21, Alice Benoît, fille de M. et Mme Emery Benoît. BLEAU — A Montréal, le 20, à 58 ans. Pamela Rippeol, épouse de J.-Edgar Bleau. BOURDEAU-MONETTE — A St-Michel de Napierville, le 22, à 47 ans, Edgitha Monette, épouse d'Henri Bourdeau. BLANCHARD — A Montréal, le 21, à 38 ans, René Blanchard. CARON — A Montréal, le 20, à 70 ans, Mme veuve Dominique Caron. CARON — A Châteauguay, le 20, à 73 ans, Anthime Caron, époux de Zepherina Ceerre. CAMPBELL — A Montréal, le 21, à 83 ans, Mme veuve Joseph Campbell, née Apolline Lacroix. DECELLES — A Montréal, le 21, à 59 ans, Mme veuve Adélaïde Decelles, née Maria Macdon. DESPOCAS — A Montréal, le 21, à 71 ans, Wip Despocas, époux de Caroline Dumas. DRAPEAU — A Montréal, le 22, à 80 ans, Jeanne Beauchamp, veuve de Napoléon Drapeau. FAUCHER — A St-Famille de l'Île d'Orléans, le 22, à 76 ans, Téléphore Faucher, époux d'Eugénie Turcotte. FONTAINE — A Montréal, le 21, à 72 ans, Aïda Fontaine, épouse en 2es noces de Georges L'Heureux et en 3es d'Édouard Daignault. GODI — A Montréal, le 20, à 24 ans, Raymond Godi, fils de Louis Godi. HELEY-SPEAR — A Montréal, à 79 ans, Elisa. LAPLANTE — A Montréal, le 21, à 78 ans, David Laplante, époux de Thérèse Lusignan. LÉVESQUE — A Montréal, le 21, Rosanna Dion, épouse de feu Alfred Lévesque. McLEARN — A Montréal, le 20, Albert Edouard McLearn, à 52 ans. RENAULT — A Montréal, le 22, à 51 ans, Mme Arthur Renault, née Alexandrine Lator.

WAYLAND & VALLEE Directeurs de Funérailles 5238, AVENUE DU PARC DOLLARD 3314

La Société Coopérative de Frais Funéraires L.-EUG. COURTOIS, Président et Gérant Général JOSEPH COURTOIS, Secr.-Trés. et Assr.-Gérant Général RUE ST-CATHERINE, 302 EST, MONTREAL

Les privilèges de nos polices d'assurance sont applicables à nos salons mortuaires, si on le désire. Tél.: Plateau 7-9-11

Docteurs, Consultez !!! les Grands Constructeurs de France Compagnie Générale de Radiologie Rayons X Toute électricité médicale —Callois & Cie— Ultra-Violet — Quarts — Infra-Rouge Lampes acoustiques pour salles d'opérations. —Etablissements G. Bouffite— Instruments de Diagnostic —Collin & Cie— Instrumentation chirurgicale par excellence. Service d'agencement électro-radiologique Conditions faciles Prix, catalogues sur demande. PAUL CARDINAUX, D. Sc. "PRÉCISION FRANÇAISE" 428 Cherrier MONTREAL HA. 2357

# LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

## CALENDRIER

Demain: JEUDI, 24 mai 1934.  
De l'Octave, semi double.  
Lever du soleil, 4 h. 22.  
Coucher du soleil, 7 h. 31.  
Coucher de la lune, 1 h. 55.  
Dernier quart, le v. à 1 h. 47 m. du matin.  
Nouvelle lune, le 13, à 7 h. 36 m. du matin.  
Premier quart, le 21, à 10 h. 25 m. du matin.  
Pleine lune, le 29, à 4 h. 47 m. du soir.

## DEMAIN

BEAU  
MAXIMUM ET MINIMUM  
Aujourd'hui maximum 58.  
Minimum aujourd'hui 45.  
Même date l'an dernier 79.  
Même date l'an dernier 45.  
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.78. 11 h. a.m. 29.80.  
Midi: 29.81.

## Existe-t-il un trust de l'huile lourde?

### L'"Imperial Oil" et la "Champlain" — M. Pierre Casgrain demande si le comité Stevens s'en occupera

Ottawa, 23. — M. Pierre-F. Casgrain, whip libéral, député de Charlevoix-Saguenay, a demandé, hier, au début de la séance des Communautés, que le comité des Onze, qui préside M. H. Stevens, ministre du Commerce, et qui est chargé de faire enquête sur le commerce et l'industrie, s'occupe des prix de l'huile lourde qui est employée comme combustible. M. Casgrain ne veut pas affirmer qu'il existe un trust de l'huile lourde, mais il considère que les prix demandés par certaines compagnies pour ce combustible méritent d'être examinés de près.

L'an dernier, dit M. Casgrain, la Champlain Oil Products Limited, qui faisait alors affaires sous le nom de Lasalle Refinery, cotait un prix de 8 cents 1/2 le gallon pour l'huile, pour un approvisionnement

## Les licenciés des Hautes Etudes

### L'Ecole compte 26 nouveaux licenciés et 7 bacheliers en sciences commerciales

Trente-trois élèves de l'Ecole des hautes études commerciales, ont obtenu vingt-six licenciés et sept bacheliers en sciences commerciales, ont quitté cette Ecole à la suite des examens de sortie de mai 1934 et du succès qui les a couronnés. Voici les résultats de ces examens que nous communiquons. M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole.

**Licenciés en sciences commerciales**

François-Albert Angers remporte la médaille d'or avec la mention: "La plus grande distinction"; Gérard Filion remporte aussi la médaille d'or avec la mention "grande distinction". Sept licenciés ont obtenu la médaille d'argent avec distinction: Fernand Gossé, Armand Lambert, René Barrière, Pierre Asselin, Jean-Claude Martin, Dollard Huot, Roméo Lemay; dix-sept licenciés ont obtenu la médaille de bronze: Camille Martin, Raphaël Monette, Paul-Emile Rochon, Paul-Emile Brunet, Laurent Laberge, Eddy McNeil, Pierre Brouillet, Florimont Massé, Yvan Bernard, Walter St-Louis, Gaston L. Leblanc, Denis Poupard, Rosario Lévesque, Roger Brisson, Roger Lyonnais, Narcisse Lacoursière et René Décaray.

## Le "one man car"

### Hier, le tramway Rosemont-1991, à 3 h. 20, rue Craig, coin St-André a frappé un camion.

Ce matin, vers 11 h. 30, le 2873, Outremont-29, allant vers le nord, a frappé une voiture-automobile, un peu au-dessus de la rue Sherbrooke.

**L'Etat et l'industrie**

**Le président de la "Goodyear" croit à la nécessité d'une intervention — Sa déposition devant le comité Stevens**

Ottawa, 23 (S.P.C.) — Le président de la Goodyear Tire and Rubber Company, de Toronto, M. C. H. Carlisle, croit que l'Etat doit intervenir dans l'industrie pour l'assurer, pour remédier à certain état de choses que l'industrie ne peut pas modifier elle-même. M. Carlisle a exprimé cette opinion au comité Stevens, ce matin. Il a pris soin de souligner que toute intervention qui aurait pour effet de porter le plan Roosevelt, Aux Etats-Unis, l'Etat en arrive à diriger des industries, a-t-il dit. C'est aller trop loin.

En vertu du projet de M. Carlisle, des associations industrielles seraient formées pour réglementer les prix, les salaires, et d'une manière générale, pour tracer à l'industrie des règles d'équité. L'Etat, lui, surveillerait ces associations. C'est de la valeur de cette surveillance, a fait remarquer le député, que les résultats dépendraient.

L'exécution du projet de M. Carlisle entraînerait sans doute l'abrogation de la loi relative aux monopoles.

## Me Leatare Roy nommé juge

### Il succède à feu le juge L.-G. Demers

Québec, 23. (D.N.C.) — Le lieutenant-gouverneur a signé ce matin l'arrêté ministériel nommant M. Leatare Roy, juge des Sessions de la Paix, avec résidence à Québec, et magistrat de police avec juridiction dans toute la province. M. Leatare Roy succède à feu le juge L.-G. Demers, décédé récemment.

Le nouveau juge est né à Lévis en 1883. Il fut élu député à la Législature de Québec en 1911. Il n'y a pas eu de campagne électorale à laquelle il n'ait pris part depuis ce temps. Il fut avocat de la Commission des Liqueurs puis procureur de la Couronne.

## Sir Herbert Holt interrogé à Montréal

### La "Banque Royale" et le "Montreal Trust" — "Je n'emprunte jamais de la "Banque Royale, quoique président"

(Dernière heure)

(Service de la Canadian Press). Des membres du comité parlementaire d'enquête sur les banques et sur le commerce interrogent sir Herbert Holt chez lui, aujourd'hui, parce que le médecin du financier est d'avis que son patient ne peut se rendre à Ottawa.

Le major C.-G. Power, (libéral, Québec-Sud), qui a obtenu qu'il y eût enquête sur les affaires bancaires, a commencé à interroger le président de la Banque Royale sur des points qu'il lui avait fait connaître d'avance par écrit. La première question a porté sur les rapports qu'il y a entre la Banque Royale et le Montreal Trust. Sir Herbert a dit que M. Wilson, (gérant général de la Banque Royale) a répondu à cette question: Il n'y a nul lien entre les deux établissements. Toutefois, plusieurs directeurs de la Banque Royale font partie du conseil de direction du Montreal Trust.

Sir Herbert Holt a dit ensuite, en substance, ce qui suit: Des compagnies dont je suis directeur, six seulement empruntent à la Banque Royale. Le 31 décembre 1933, ces compagnies devaient à la Banque Royale \$2,090,000 — ce chiffre ne comprend pas la contribution de la banque au prêt de 60 millions fait au Pacifique Canadian. A cette date-là, les dépôts confiés à la Banque Royale par les compagnies dont je fais partie s'élevaient à 28 millions.

Président de la Banque Royale depuis 25 ans, j'ai eu pour règle de ne jamais emprunter de cette banque, directement ou indirectement.

— Combien, sir Herbert, avez-vous reçu sous forme de traitement, d'honoraires et d'honoraires, des diverses compagnies dont vous faites partie? a demandé le major Power.

Intervenant, le président du comité, M. Hanson, a dit: M. Power, pensez-vous qu'il soit juste de demander cela? C'est une question personnelle. Je ne pense pas que sir Herbert veuille y répondre. Vous n'avez pas posé de question semblable à sir Charles Gordon (président de la Banque de Montréal).

— J'ai oublié de le faire, a répliqué le major Power.

La question a donné lieu à une discussion. M. G. C. Coate (cultivateur-uni albertain), a appuyé le major Power.

## Montréal pourra terminer ses travaux de chômage

### M. Michel Guimond, assistant directeur du chômage dans la province de Québec, a adressé à M. J.-M. Savignac un télégramme pour lui annoncer que sur les instances de M. J.-M. Francoeur, ministre des travaux publics, le gouvernement fédéral a consenti à étendre la loi fédérale de 1933, pour l'exécution des travaux de chômage de Montréal, au 31 juillet 1934, inclusivement.

L'administration Gabilas avait eu effet entrepris des travaux pour \$3,000,000. Mais une bonne partie de ces travaux ont été suspendus à cause de l'hiver hâtif que nous avons eu. On pourra donc terminer ces travaux et dépenser le résidu du \$3,000,000, soit \$1,200,000. On terminera le boulevard Persillier, le boulevard de l'aqueduc, les rues St-Hubert et Papineau, etc.

## La corde de bois fixée à 128 pieds cubes

### QUEBEC, 23. (D.N.C.) — Selon une décision prise par le cabinet provincial et sanctionnée ce matin par le lieutenant-gouverneur, la corde de bois de 128 pieds cubes sera obligatoire dans toute la province.

Cette décision prise par le gouvernement sur demande de M. Honoré Mercier est une mesure d'une grande importance. C'est une des principales recommandations des enquêteurs chargés d'étudier la situation des bûcherons. Ces derniers étaient parfois tenus de couper des cordes de 150 ou 175 pieds et gagnaient ainsi un salaire relativement bas.

Ce remède guérira une des principales plaies de l'exploitation forestière en ces dernières années.

## A l'Académie St-Jean-Baptiste

### LES FETES DU CINQUANTENAIRE, DEMAIN

Demain, on fêtera le cinquantième anniversaire de fondation de l'Académie St-Jean-Baptiste.

Les anciens se rassembleront à l'Académie à 9 h. 30, pour assister à la grand-messe, à 10 h., que célébrera Mgr Dubuc, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Gédon Sanche, curé de Saint-Placide, ancien élève, donnera le sermon de circonstance.

Il y aura banquet à midi. Le soir, à 8 h., séance par le Cercle LeMoyné de l'A.C.C.J.C.

## Le comité de fiducie de l'Université

Le comité de fiducie dont la fondation a été proposée et autorisée par la Commission d'administration de l'Université de Montréal il y a une dizaine de jours, est maintenant constitué et se compose des membres suivants: S. E. Mgr Georges Gauthier, chancelier de l'Université; le sénateur Donat Raymond, le conseiller législatif Pamphile-H. du Tremblay, le vicomte Henri de Roumefort, Victor Doré, président de la Commission d'administration de l'Université; le docteur Joseph Masson, Oscar Dufresne, Domine Simard, Arthur Vallée, Edouard Labelle, Alphonse Raymond, Emile Grothé, Georges Daly et le docteur Stephen Langevin.

## Mort de M. C. J. Berry

### Hamilton, 23 (S.P.C.) — M. Cecil J. Berry, rédacteur au Spectateur, est décédé subitement, aujourd'hui.

## Les travaux municipaux

### La Commission municipale les visite

La Commission municipale a visité les travaux de la cité de Montréal, ces jours derniers. On sait que la cité de Montréal projette d'exécuter des travaux pour \$1,000,000, ce qui nécessitera des emprunts. Or aucun emprunt ne peut être fait sans l'approbation de la Commission. Celle-ci a voulu, comme elle le fait dans presque tous les cas, vérifier la nature, l'opportunité des travaux à exécuter. Les commissaires ont donc visité les lieux où l'on veut exécuter ces travaux.

La Commission rendra sa décision d'ici un couple de semaines.

## Au marché Atwater

### M. Moreau, échevin de Ste-Cunégonde, présentera au comité exécutif, cet après-midi, une délégation des bouchers du marché Atwater. Ils veulent que la cité réduise le tarif de location des étagers du marché.

## La municipalisation du tramway

Chez les échevins, on a fait observer ce matin, au sujet du projet Schubert pour municipaliser le service du tramway, qu'il faudra demander à la Législature d'amender le contrat de la compagnie, car l'expropriation ne peut avoir lieu avant l'expiration du contrat, en 1933.

## La municipalisation du tramway

Chez les échevins, on a fait observer ce matin, au sujet du projet Schubert pour municipaliser le service du tramway, qu'il faudra demander à la Législature d'amender le contrat de la compagnie, car l'expropriation ne peut avoir lieu avant l'expiration du contrat, en 1933.

## La municipalisation du tramway

Chez les échevins, on a fait observer ce matin, au sujet du projet Schubert pour municipaliser le service du tramway, qu'il faudra demander à la Législature d'amender le contrat de la compagnie, car l'expropriation ne peut avoir lieu avant l'expiration du contrat, en 1933.

## Le temps qu'il fera

Toronto, 23 (S.P.C.) — Hier, à part quelques ondées, — il a fait beau et frais dans l'Ouest; il a plu dans l'Est, surtout dans le bassin du bas St-Laurent. Voici le temps qu'il fera probablement dans le Québec, demain:

bassin de l'Outaouais et du haut St-Laurent: vent de l'ouest, beau (très frais la nuit prochaine);

bassin du bas St-Laurent: vent de l'ouest, beau;

nord-ouest, lac St-Jean, rive nord, golfe et baie des Chaleurs: vent de l'ouest, beau et frais.

## Trois autres conseillers du Roi

Québec, 23 (D.N.C.) — Le Conseil exécutif provincial vient de nommer trois nouveaux conseillers en loi du Roi pour la région de Montréal. Ce sont: MM. Anthime F.-X. Fortin, J.-P. Lancetti et J.-E. Cadotte.

Les documents officiels ont été signés à midi, aujourd'hui, par le lieutenant-gouverneur de la province.

## Volour de bicyclettes condamné à deux ans

Le juge Monet a condamné un nommé Joseph Dion, jeune récidiviste, à deux ans de pénitencier, après l'avoir trouvé coupable du vol d'une bicyclette que l'on estime à quelque \$35. Dion est connu de la police comme étant un professionnel dans sa spécialité, ayant déjà été sentiencé trois fois pour vol de bicyclette.

## La C.C.F. à Montréal

M. Maxwell Armstrong, président du club C.C.F. St-Laurent-St-Georges, a déclaré hier soir à une réunion du comité électoral C.C.F., que ce parti ferait la lutte dans neuf divisions de Montréal, soit: Verdun, Ste-Anne, G.-Etienne-Cartier, Mont-Royal, Laurier-Outremont, St-Jacques, Ste-Marie, Hochelaga, Maisonneuve-Rosemont.

## Mort du R. F. O. Tessier, C.S.V.

Le R. F. Ophir Tessier, C.S.V., est décédé ce matin au noviciat de Joliette.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à Joliette, à 10 h. (solaires).

# LE REZ-DE-CHAUSSÉE -- FAITS ET OPINIONS

## Belle administration

Le cas de la famille Lepage, cité il y a quelques jours par l'échevin Dubreuil, est un cas type. Il est probable qu'il en existe des centaines d'autres similaires.

M. Dubreuil a accusé une municipalité voisine de Montréal d'avoir envoyé une famille de cette ville à la nôtre afin de ne pas être dans la nécessité de la nourrir elle-même. Il a souligné que les membres de cette famille sont venus à Montréal dans l'auto du chef de police de la petite ville et que celle-ci a payé trois mois de loyer pour trouver à cette famille un gîte à Montréal.

A cela le maire de l'endroit visé répond que c'est une famille de Montréal qui n'a été demeurée à l'extérieur qu'en 1931, que peu de temps après elle est tombée dans l'indigence et que pendant près de deux ans elle a vécu de la charité publique et privée, que la municipalité a même fait placer le père, invalide, dans un hôpital de Montréal.

L'affaire est assez compliquée et pourrait constituer, comme nous le disions au début, un cas-type en ce sens qu'il démontre particulièrement bien toute l'incurie du régime des secours, secours aux chômeurs et secours aux invalides.

L'organisation que le ministère fédéral a imposée aux municipalités, aux grandes municipalités surtout, avec le consentement plus ou moins enthousiaste des provinces, constitue un régime d'a-peu-près et de pis-aller comme il s'en est rarement vu dans le passé. Ce régime permet à toutes les autorités de se renvoyer la balle, de s'accuser réciproquement et, faisant chacune le moins possible. Et, naturellement, les miséreux en souffrent.

Nous ne voudrions pas essayer de départager les responsabilités des deux municipalités dans le cas de la famille Lepage; mais il est un fait qu'on ne peut ignorer dans

## Bonne chère

Cartier et ses hommes faisaient bonne chère les 23 et 24 mai 1934 à l'île-aux-Oiseaux — aujourd'hui Funk Island. Cette "île des Oiseaux", comme on disait au temps du découvreur du Canada (notre coutume populaire de dire "oiseaux" au lieu d'"oiseaux" ne vient-elle pas de l'ancienne orthographe de ce mot?) était tellement enviable et couverte d'oiseaux que c'était merveille. Les hommes de Cartier n'eurent en somme qu'à se pencher pour en prendre en quantité, en manger abondamment et en saler pour les jours suivants. Trois oiseaux s'y trouvent principalement: les uns volant en l'air et les autres volant dans l'eau, si l'on peut dire: les godes, les margaux et les grands pingouins. Cartier dit lui-même de ces derniers: "Et ils sont toujours en la mer, sans jamais pouvoir voler en l'air, parce qu'ils ont petites ailes, comme la moitié d'une main; de ceux qui volent aussi fort dedans la mer, comme les autres oiseaux font en l'air. Et sont iceux oiseaux si gras, que c'est une chose merveilleuse".

Le capitaine malouin continue à décrire avec détail les godes et les margaux, en disant en particulier de ces derniers qu'ils mordent comme des chiens et qu'ils sont "fort mauvais à assaler". Puis il nous parle des ours, gros comme des vaches et blancs comme des

## Lucien DESBIENS

du, non à l'interprétation qui, de façon générale, fut excellente, mais plutôt au répertoire de la troupe. Répertoire assez étrange où, à côté de pièces délicieuses, l'on a vu de cocasses vaudevilles et où les pièces les plus osées ont succédé brusquement à des pièces un peu "popotes".

On devrait s'en tenir à un meilleur répertoire et faire alterner, par exemple, des pièces classiques ou semi-classiques avec des pièces modernes de bon ton. Les artistes du Stella ont l'une des salles les mieux aménagées en ville et ils se doivent de se maintenir à une hauteur qu'ils savent atteindre quand ils veulent s'en donner la peine.

**Lucien DESBIENS**

## La musique à l'Institut Pédagogique

A l'Institut Pédagogique des RR. SS. de la Congrégation Notre-Dame, où la musique est enseignée sous la direction de maîtres comme MM. Robert Schmitz, Maurice Ouderet, Claude Champagne, on a préparé, pour cette fin d'année quatre concerts qui présentent les professeurs et leurs plus brillants élèves. Le premier a eu lieu hier après-midi, avec le concours de Mlle Marion Cassell et MM. Robert Schmitz, Ouderet, le violoncelliste Roland Leduc et l'altiste Harry Norris. Très belle et très brillante exécution, comme il était naturel et remarquable programme, où figuraient une oeuvre nouvelle pour nos auditoires à côté d'autres peu souvent présentées en concert. Les trois autres séances seront données par les élèves des classes de l'Institut, l'une d'elles étant réservée aux seules religieuses qui suivent les classes.

Voici le programme exécuté hier; on verra qu'il était choisi

## avec un art infini: de Brahms, les Variations sur le Choral de Saint Antoine de Haydn, oeuvre plus ou moins connue des radiophiles, mais je me rappelle avoir jamais vu sur le programme d'aucun pianiste de concert, la Sonate No 3 de l'opus 69 de Beethoven, En blanc et noir, de Debussy, la Sonate de César Franck et le premier Quatuor de Gabriel Fauré.

Dans la présentation qu'il a faite de l'oeuvre de Debussy, M. Robert Schmitz a expliqué le titre énigmatique de l'auteur: blanc et noir, c'est tout simplement joie et deuil. Le 3 mars 1915, était tué à la guerre le lieutenant Charlot, ami intime de Debussy; c'est cette mort qui porta un coup violent à l'auteur, incapable par son état de santé de servir à côté de son ami, qui l'a inspiré. Les joies de l'amitié, le caractère de l'officier et ses goûts mondains sont décrits dans la première partie qu'interrompt un coup de canon, puis c'est la bataille, le choral de Luther qui finit par se noyer sous les fulgurantes trompettes françaises proclamant la victoire que personne ne prévoyait encore. Debussy qui entendait surtout par le piano, — ce qui ne l'empêche nullement d'avoir été un orchestrateur merveilleux, — dresse dans Blanc et Noir un tableau saisissant.

Le Quatuor de Gabriel Fauré, avec son Scherzo éthéré et son Adagio empouissant, est une oeuvre qu'on ne se lasserait pas d'entendre. Comme beaucoup de musiciens, je n'aime guère l'adjonction du piano au trio ou au quatuor des cordes, à cause de la presque impossibilité de marier intimement des sonorités si différentes, mais, en ce domaine, Fauré ne connaît pas l'obstacle; il ne le contourne pas; il l'annihile et n'a peut-être de rival en cela que Schumann.

Mlle Marion Cassell, professeur à l'Institut, fut la partenaire de M. Schmitz pour les oeuvres de Debussy, et celle de M. Roland Leduc pour la Sonate de Beethoven,

## belle exécution par son intelligence sensible. Avec M. Schmitz, c'est M. Maurice Ouderet qui a joué la Sonate de Franck dans une intime union des valeurs sonores et avec M. Schmitz, encore, MM. Ouderet, Norris et Leduc ont admirablement fait chanter le melos et les harmonies faurébennes.

La séance était présidée par M. Athanase David et Mme David. Aux vœux que lui a présentés la Supérieure, le ministre a répondu en rappelant quelques souvenirs émus puis en faisant l'éloge de celle qui fut, dit-il, l'animatrice de cette fondation, humble au début, qui est devenu l'Institut Pédagogique des SS. de la Congrégation Notre-Dame.

**Frédéric PELLETIER**

## ville ne peut nourrir tous les désoeurés de la province. Ne lisent-ils pas les journaux? Ils ont dû voir maintes fois que les autorités municipales de Montréal avertissaient les cultivateurs de rester chez eux.

Tout ça c'est bien vrai, mais le beau-frère des Laroute, M. Campagnard, les avait invités de venir à Montréal, leur disant qu'il leur ferait avoir une bonne position.

— Et ils ont été assez naïfs pour croire ça?

— Naturellement, et ils sont venus.

— Et la position, c'est M. Campagnard qui l'a gardée?

— Non, il vit lui-même des secours directs avec sept enfants à nourrir.

En somme c'est le cas ordinaire du terrien parti pour la ville, vivant de charité publique mais essayant encore d'épater les parents et les amis restés aux champs, espérant qu'ils ne viendront pas en dépit de l'invitation lancée par vantardise.

Et contre toutes prévisions les Laroute sont venus.

Et ils sont ainsi des centaines, arrivés en ville sur invitation de parents ou d'amis leur garantissant du travail rémunérateur, cependant que les gens de la ville ne peuvent trouver à se placer.

La famille Laroute mourra-elle de faim en ville?

— Espérons que non; et qu'on pourra la retourner à la campagne. Mais ce n'est pas certain.

Si les citadins qui vivent de charité publique cessaient d'inviter des gens en leur promettant des positions lucratives, la migration vers la métropole serait sûrement moins considérable.

Et tant de gens s'en porteraient mieux!

**J.-E. LAFORCE**

## Encore un... attrapé

M. le Directeur: Trrr! trrr! trrr!

C'est la sonnerie du téléphone qui s'en donne à nous défoncer le tympan.

— Est-ce vous qui vous occupez des terres?

— Parfois, quand ça peut rendre service aux gens.

— Alors voici un cas qui va vous intéresser. C'est celui de la famille de Poléon Laroute, parti de Rivière-du-Loup il y a un mois pour venir s'établir à Montréal. Cette famille est sans le sou, sans gîte. C'est la rue... et rien à se mettre sous la dent. On voudrait que vous les retourniez à la campagne.

— Mais pourquoi ces gens sont-ils venus en ville? Ils devaient pourtant savoir que Montréal est remplie de sans-travail. Et la

## Documents volés

Sarrebruck, 23 (S.P.C.-Havas). — Trois hommes, qui paraissent s'être réfugiés en Allemagne, ont volé des documents relatifs à l'exploitation minière de la Sarre par l'Etat français.

## La grève de Minneapolis

Washington, 23 (S.P.C.) — Un comité régional d'arbitrage a ordonné la cessation de la grève des conducteurs de camions de Minneapolis, grève qui a été marquée par une mort violente.

Pour forcer plusieurs grandes compagnies à la reconnaissance, une fédération ouvrière projette de déclencher une grève qui paralyserait 100 usines métallurgiques.

A Buffalo, 2,100 ouvriers de la Curtis Aeroplane and Motor Corporation viennent de cesser une grève commencée il y a deux mois. Un comité d'arbitrage nommé par le président Roosevelt cherche à régler la grève de débardeurs qui paralyse la navigation le long de la côte du Pacifique.

## Encore un... attrapé

M. le Directeur: Trrr! trrr! trrr!

C'est la sonnerie du téléphone qui s'en donne à nous défoncer le tympan.

— Est-ce vous qui vous occupez des terres?

— Parfois, quand ça peut rendre service aux gens.

— Alors voici un cas qui va vous intéresser. C'est celui de la famille de Poléon Laroute, parti de Rivière-du-Loup il y a un mois pour venir s'établir à Montréal. Cette famille est sans le sou, sans gîte. C'est la rue... et rien à se mettre sous la dent. On voudrait que vous les retourniez à la campagne.

— Mais pourquoi ces gens sont-ils venus en ville? Ils devaient pourtant savoir que Montréal est remplie de sans-travail. Et la

## Encore un... attrapé

M. le Directeur: Trrr! trrr! trrr!

C'est la sonnerie du téléphone qui s'en donne à nous défoncer le tympan.

— Est-ce vous qui vous occupez des terres?

— Parfois, quand ça peut rendre service aux gens.

— Alors voici un cas qui va vous intéresser. C'est celui de la famille de Poléon Laroute, parti de Rivière-du-Loup il y a un mois pour venir s'établir à Montréal. Cette famille est sans le sou, sans gîte. C'est la rue... et rien à se mettre sous la dent. On voudrait que vous les retourniez à la campagne.

— Mais pourquoi ces gens sont-ils venus en ville? Ils devaient pourtant savoir que Montréal est remplie de sans-travail. Et la

## Encore un... attrapé

M. le Directeur: Trrr! trrr! trrr!

C'est la sonnerie du téléphone qui s'en donne à nous défoncer le tympan.

— Est-ce vous qui vous occupez des terres?

— Parfois, quand ça peut rendre service aux gens.

— Alors voici un cas qui va vous intéresser. C'est celui de la famille de Poléon Laroute, parti de Rivière-du-Loup il y a un mois pour venir s'établir à Montréal. Cette famille est sans le sou, sans gîte. C'est la rue... et rien à se mettre sous la dent. On voudrait que vous les retourniez à la campagne.

— Mais pourquoi ces gens sont-ils venus en ville? Ils devaient pourtant savoir que Montréal est remplie de sans-travail. Et la

## Encore un... attrapé

M. le Directeur: Trrr! trrr! trrr!

C'est la sonnerie du téléphone qui s'en donne à nous défoncer le tympan.

— Est-ce vous qui vous occupez des terres?

— Parfois, quand ça peut rendre service aux gens.

— Alors voici un cas qui va vous intéresser. C'est celui de la famille de Poléon Laroute, parti de Rivière-du-Loup il y a un mois pour venir s'établir à Montréal. Cette famille est sans le sou, sans gîte. C'est la rue... et rien à se mettre sous la dent. On voudrait que vous les retourniez à la campagne.

— Mais pourquoi ces gens sont-ils venus en ville? Ils devaient pourtant savoir que Montréal est remplie de sans-travail. Et la

492-008 QUINZE CENTS LE NUMÉRO  
Adresser-voilà au Service de Librairie du "Devoir" 439 Notre-Dame est. Montréal

RADIO-GAZETTE

Mercredi, 23 mai

WABC
9.15 a.m. Ensemble Madison.
9.30 p.m. Ann Leaf, organiste.

WEAF
6.30 p.m. Mosaïques musicales.
6.45 p.m. William Hein, ténor.

WJZ
8.00 p.m. Cités Service Concert.
8.00 p.m. Cités Service Concert.

WABC
8.00 p.m. The Columbians. Direction
Fredrick Brine. S.O.S. (sur requête).

WABC
10.00 p.m. CRCM. Voici le programme
special préparé par M. Guillaume Dupuis.

WABC
10.00 p.m. CRCM. Voici le programme
special préparé par M. Guillaume Dupuis.

WABC
10.00 p.m. CRCM. Voici le programme
special préparé par M. Guillaume Dupuis.

WABC
10.00 p.m. CRCM. Voici le programme
special préparé par M. Guillaume Dupuis.

WABC
10.00 p.m. CRCM. Voici le programme
special préparé par M. Guillaume Dupuis.

WABC
10.00 p.m. CRCM. Voici le programme
special préparé par M. Guillaume Dupuis.

WABC
10.00 p.m. CRCM. Voici le programme
special préparé par M. Guillaume Dupuis.

WABC
10.00 p.m. CRCM. Voici le programme
special préparé par M. Guillaume Dupuis.

WABC
10.00 p.m. CRCM. Voici le programme
special préparé par M. Guillaume Dupuis.

WABC
10.00 p.m. CRCM. Voici le programme
special préparé par M. Guillaume Dupuis.

WABC
10.00 p.m. CRCM. Voici le programme
special préparé par M. Guillaume Dupuis.

WABC
10.00 p.m. CRCM. Voici le programme
special préparé par M. Guillaume Dupuis.

WABC
10.00 p.m. CRCM. Voici le programme
special préparé par M. Guillaume Dupuis.

WABC
10.00 p.m. CRCM. Voici le programme
special préparé par M. Guillaume Dupuis.

WABC
10.00 p.m. CRCM. Voici le programme
special préparé par M. Guillaume Dupuis.

WABC
10.00 p.m. CRCM. Voici le programme
special préparé par M. Guillaume Dupuis.

WABC
10.00 p.m. CRCM. Voici le programme
special préparé par M. Guillaume Dupuis.

WABC
10.00 p.m. CRCM. Voici le programme
special préparé par M. Guillaume Dupuis.

WABC
10.00 p.m. CRCM. Voici le programme
special préparé par M. Guillaume Dupuis.

WABC
10.00 p.m. CRCM. Voici le programme
special préparé par M. Guillaume Dupuis.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Le Coffret musical.
9.00 Orch. Ernest Tremblay.
9.30 Echoes from the Backwoods.

Veillée d'armes
A L'EGLISE SAINT-PIERRE, CE
SOIR
C'est ce soir qu'a lieu à l'église
Saint-Pierre (angle Visitation et
Dorchester) la veillée d'armes en
l'honneur de Dollard, sous les aus-

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL
"On a souvent besoin d'un plus "ferré" que soi" — disait La Fontaine.
Notaires Harbour 7137
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
10, rue St-Jacques est - Montréal

Studio Marier
Les élèves du Studio Marier don-
neront le 5 juin leur concert an-
nuel avec extraits des opéras sui-
vants mis en scène: Louise de

LA SEMAINE DE L'INDEPENDANCE FINANCIERE
AU CANADA, 28 MAI - 2 JUIN
Il vaut la peine de consulter
Votre Représentant
de l'Assurance
sur la Vie...

Il vaut la peine de consulter
Votre Représentant
de l'Assurance
sur la Vie...
L'Assurance sur la Vie
Gardienne des Foyers Canadiens

25 ans, 25,000
QUE CHAQUE LECTEUR NOUS
EN TROUVE UN AUTRE, ET LA
BUT SERA DEPASSE



# Le problème du transport au Canada

## Dans un mémoire présenté à l'Association canadienne des sciences politiques, M. E.-W. Beatty préconise l'unification de nos réseaux ferroviaires

"Le Canada, avec un réseau unifié, bien administré, serait en mesure d'anticiper, dans une période de temps raisonnable, un budget ferroviaire équilibré et pourrait financer tous les projets d'extension justifiables de la colonisation et le développement pourraient exiger plus tard."

Ainsi s'exprimait hier soir M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, devant l'Association canadienne des Sciences politiques, M. Beatty, qui avait pris comme sujet de sa causerie: "Le problème du transport au Canada", fit une analyse très approfondie et mûrement pesée des événements politiques et autres qui conduisent à la situation alarmante actuelle, créée par la dette du Canadien National, et appuya sur le fait que sa suggestion de contrôle unifié, sous une administration privée, était le résultat de plus de 15 années d'étude du problème.

"J'ai essayé, dans ce mémoire, de vous faire comprendre toute l'ampleur de notre problème ferroviaire, de vous convaincre qu'il est possible d'y apporter une solution raisonnable et que vous avez maintenant un plan à votre disposition, si vous voulez l'accepter. Je vous engage vivement à étudier sérieusement toute cette question. Je m'en occupe d'une façon très active depuis plus de quinze ans. Je me suis toujours efforcé de l'envisager au point de vue national, réalisant avec fierté que, durant son existence, tout entière, le Pacifique Canadien a toujours rempli son devoir envers le Canada."

"Il a remporté, avec intérêt, l'assistance qu'il avait reçue du pays durant la période difficile de ses débuts."

Le président du Pacifique Canadien insista tout particulièrement sur la gravité de la situation, en ce qui concerne les contribuables et le pays en général: "La dette ferroviaire du Canada, à la fin de 1933, était de \$2,895,799,134, et elle augmente de jour en jour. Elle a atteint des proportions intolérables et doit non seulement être contrôlée, mais diminuée. Elle constitue le plus grand obstacle au remboursement de nos obligations nationales, provinciales et municipales, remboursement qui s'impose, si nous voulons rétablir l'ordre dans nos finances et maintenir les impôts dans des limites supportables."

"Il ne s'agit pas d'une dette imaginaire, dont on peut se débarrasser par de simples hypothèses de comptabilité, mais d'une hypothèse non libérée sur l'industrie et les ressources du pays. La propriété que nous avons, pour justifier les déboursés, n'est pas en mesure de se subvenir à elle-même. Le projet d'effacer une partie de la dette est appuyé par certains publicistes, dont l'attitude à l'égard des problèmes ferroviaires s'est inspirée jusqu'ici des idées suivantes:

- (1) Opposition absolue à la construction du Pacifique Canadien. (2) Appui enthousiaste de la construction du Grand-Tronc-Pacifique, et du Transcontinental. (3) Appui également enthousiaste de l'entreprise du Canadien Nord. (4) Appui de l'acquisition par le gouvernement de tous les grands réseaux, sauf celui du Pacifique Canadien. (5) Appui de la politique de concurrence effrénée faite par le réseau de l'Etat à son concurrent durant les dix dernières années. (6) Maintien des services doubles et même triples que nous possédons actuellement, même si nous nous exposons à la banqueroute en agissant ainsi. (7) Ces gens se proposent maintenant d'appuyer une tentative qui consiste à effacer, par des entrées aux livres, les pertes inévitables résultant des politiques qu'ils ont déjà préconisées dans le passé, et d'être parties à un plan calculé pour décevoir le contribuable canadien, dans la proportion de la contribution annuelle qu'il doit verser pour faire face aux pertes du chemin de fer.

"La politique de coopération obligatoire, bien qu'on en fasse présentement un essai loyal, offre peu de perspectives de soulagement. Basée sur des expédients, non sur la raison ou l'expérience, elle ne s'attaque pas à la racine du problème. Je fais cette déclaration délibérément et avec confiance, parce que pas un homme ayant quelque expérience dans les opérations ferroviaires, n'a eu la témérité d'essayer d'indiquer que les économies possibles, par suite de la coopération, ne peuvent être que la minime partie de ce qu'elles seraient avec l'unification, et cela en se basant sur les estimés compilés par des gens de chemins de fer expérimentés et compétents."

Le seul plan rationnel "Le seul plan rationnel soumis à date — qui répond à la situation, en assurant plus de revenus d'exploitation nets, pouvant être répartis sur les obligations du Canadien National, et pouvant assurer un rendement raisonnable aux propriétaires du Pacifique Canadien — est l'unification pour fins administratives, cette administration devant être exempte de l'ingérence politique, avec tous ses coûts à côté. Un des critiques du plan estime que les économies anticipées d'après le nouveau système sont illusoire. Il prétend que celles qui étaient réalisables l'ont été par des compagnies de chemins de fer, au cours des quelques dernières années. Ces économies ne sont pas du même genre ou même ne se rattachent pas à celles d'ordre permanent, qui pourraient être effectuées par l'emploi économique des services actuels et par l'abandon, dans tout le

ger les intérêts des actionnaires. Le coût de la section du gouvernement dépassa de beaucoup les premiers estimés. Il en fut ainsi pour le coût du Grand-Tronc-Pacifique, par suite, a-t-on allégué, de l'insistance du gouvernement à exiger un genre de construction dispendieux et non nécessaire. Ce dernier chemin de fer ne put faire ses frais; le Grand-Tronc, après lui avoir avancé 26 millions de dollars ne fut plus en mesure de lui fournir d'autres arguments pour le maintenir en opération ou pour prendre le contrôle, d'après le contrat, du Transcontinental National. Il dut demander au gouvernement de le libérer de ce passif.

Cette politique, qui consistait à essayer de subordonner un programme de constructions ferroviaires à des considérations politiques, avait encore une autre faille à son crédit. Ainsi, pour se servir des mots de la Commission royale 1931-32: "Dans un peu plus de dix ans, toute la situation ferroviaire, qui était dans une position où elle pouvait être administrée sagement et prendre une expansion modérée, tomba dans le chaos de la confusion financière et de la surexpansion."

En 1916, le gouvernement du Canada, ayant avancé une somme de 90 millions de dollars au Canadien Nord et au Grand-Tronc-Pacifique, nomma la commission d'enquête Drayton pour aborder les problèmes généraux du transport. Des rapports majoritaire et minoritaire furent soumis. Le gouvernement n'approuva en entier ni un rapport ni l'autre. Il n'adopta pas la méthode de contrôle proposée par le rapport majoritaire, mais confia l'administration des chemins de fer à un bureau de direction nommé par le gouvernement, qui devait rester en fonctions au bon plaisir de ce dernier.

"En fait, dit M. Beatty, cela signifiait le contrôle politique." La politique du Canadien National, dans ses premiers stades, consista à coordonner ses voies ferrées; éviter les dépenses de capital; et éviter de concurrencer le Pacifique Canadien dans les territoires que celui-ci avait ouverts.

"En 1923, à la suite d'un changement dans la direction et l'administration, cette politique fut abandonnée, dit M. Beatty. Ceux qui étaient en charge des opérations voulaient à tout prix atteindre à la suprématie, rivaliser et même dépasser les services du Pacifique Canadien, tout cela sans tenir compte des effets que cette politique pourrait avoir sur le crédit général du pays; tout cela, en dépit des services rendus au Canada par le Pacifique Canadien dans le passé. Il s'agissait de réduire à un rang d'infériorité le chemin de fer appartenant à des intérêts privés. On peut trouver des preuves nombreuses de ces avancées dans les discours publics de ceux qui avaient le contrôle du Canadien National et dans les pages du rapport de la Commission royale."

Brusque réveil "La Commission royale constata que le parlement fédéral avait voté des crédits illimités aux administrateurs du réseau national. Ceux qui conseillaient une halte furent accusés d'être des précheurs de pessimisme ou d'être déloyaux au pays. Un brusque réveil survint avec la dépression et il devint évident que la dette ferroviaire du pays ne pouvait être établie qu'en chiffres de proportions astronomiques, et que le Pacifique Canadien avait souffert énormément de la lutte défensive qu'il avait eu à soutenir. En 1931, à la suggestion de M. Beatty, la plus haute autorité du Canadien National proposa à un comité du parlement la création d'une Commission royale, chargée de s'enquérir de la situation du transport au Canada. Cette Commission royale trouva que les déboursés en argent du gouvernement fédéral et la garantie des titres des chemins de fer, comprenant maintenant le réseau du Canadien National, se totalisaient, au 31 décembre 1931, à \$2,487,918,406, avec un passif total du capital de \$2,669,926,371. En guise de comparaison, le Pacifique Canadien avait en cours une dette portant intérêt de \$25,671 par mille et, si on y inclut le capital-actions, on arrive à un montant total en cours de \$54,638 par mille.

M. Beatty qualifia de "façon malhonnête de tenir les livres" la suggestion que la dette du Canadien National soit amortie à une somme sur laquelle les administrateurs de la propriété pourraient raisonnablement s'attendre à obtenir des revenus. Il dit que cette méthode aurait pour résultat de peindre le tableau sous un faux jour; que le fardeau des contribuables ne serait pas allégué et que cela aurait pour effet de donner au public cette impression de sécurité et de bien-être qui ont été la cause de tant de nos désastres dans le domaine ferroviaire. La Commission royale a trouvé que les dépenses au compte capital, durant les neuf années sous étude, se sont totalisées à \$456,345,456, dont aucune partie n'a été réalisée. L'intérêt à cinq pour cent sur les dépenses de capital faites au cours de ces neuf années, augmentait de façon permanente de \$22,817,272 l'intérêt annuel. Au cours de la même période, les pertes du Canadien National furent de \$456,063,195. Le revenu net du Pacifique Canadien, après paiement des intérêts, se totalisa à \$312,879,978. Des états comparatifs ont démontré que les embranchements construits par le réseau National coûtaient en moyenne \$15,867 de plus par mille que ceux construits par le Pacifique Canadien. Au cours de cette période, l'excédent du coût de ces embranchements construits par le Canadien National fut de \$30,073,201. D'après les chiffres mentionnés au rapport, on a pu calculer que si le Canadien National avait pu atteindre la même proportion du coût d'exploitation que le Pacifique Canadien, une somme additionnelle de \$230,297,457 aurait pu être appliquée aux déficits.

Le P. C. et le C. N. M. Beatty fit aussi allusion aux critiques sévères de la Commission royale sur les méthodes d'administration du Canadien National et dit

que le Pacifique Canadien souffrit plus que toute autre organisation de la politique suivie par le réseau de l'Etat. Etant le plus important contribuable du pays, le Pacifique Canadien participa aux frais de campagnes organisées pour amener sa propre déconfiture.

La Commission royale vint à la conclusion que cet état de choses ne pouvait continuer ainsi, si la nation devait demeurer solvable. Les plans d'amalgamation ou d'unification, pour fins administratives seulement, furent rejetés pour des raisons qui semblent insuffisantes à M. Beatty.

Un changement dans la forme d'administration du Canadien National et l'imposition d'un devoir statutaire pour les deux chemins de fer de poursuivre des mesures de coopération furent adoptés. M. Beatty fit une revue du mode de coopération et dit qu'il devenait de plus en plus évident que les résultats, dans ce domaine, étaient très limités. Un accord fut conclu sur diverses mesures destinées à faire réaliser aux deux réseaux une économie annuelle d'environ un million et quart de dollars. D'autres mesures sont à l'étude, et le Pacifique Canadien est désireux de coopérer pour plusieurs raisons. Il ne veut pas qu'on puisse l'accuser d'avoir fait ce qui ce soit pour faire échec au plan.

La structure ferroviaire du Canada est défectueuse et des mesures encore plus radicales sont nécessaires. Il est inutile de prétendre que le retour à des conditions normales pour résoudre le problème. Le plus fort revenu annuel que le Canadien National ait jamais accusé fut de \$304,591,268 en 1928, sur lequel il mit de côté \$44,449,780 pour les intérêts. Cela ne représentait que 33,3 pour cent de la somme nécessaire au paiement à 5 pour cent d'intérêt sur la dette totale à la fin de 1931.

### L'unification

M. Beatty avait recommandé l'unification des deux réseaux pour fins d'administration seulement, quand il comparut devant la Commission royale et avait déclaré que la fusion ferait économiser annuellement une somme de \$75,000,000 dans une année de trafic normal, montant qui s'accroîtrait avec l'expansion du commerce. La Commission royale rejeta ce plan pour trois raisons: monopole, crainte de difficultés dans l'administration et considération des conditions futures. Le préjugé contre les monopoles perd de sa valeur, parce que les chemins de fer ne possèdent plus le monopole du transport. Leurs taux sont influencés par ceux des voies navigables et des véhicules automobiles et de la Commission des Chemins de Fer protège pleinement les intérêts du public, une décentralisation intelligente, comme l'appliquent le Pacifique Canadien et autres organisations de même nature, écarte cette crainte de difficultés dans l'administration à cause des trop vastes proportions du réseau. En abordant le troisième point, M. Beatty dit que les commissaires, au lieu de tourner leurs regards vers un avenir nébuleux, auraient dû s'en tenir à la leçon principale qui se dégage de leur enquête, c'est-à-dire que des chemins de fer administrés par des particuliers et un réseau régi par l'Etat ne peuvent se concurrencer sans que les deux en souffrent. "Je ne craindrais pas le verdict de la postérité, si on en venait à un arrangement capable de procurer un soulagement immédiat et grandissant à une génération qui s'efforce de trouver les moyens d'exploiter convenablement les entreprises privées et publiques du pays", dit M. Beatty.

Le renvoi de la main-d'oeuvre serait compensé par le renouvellement normal de cette même main-d'oeuvre. Sous le régime de l'unification, les employés retrouveraient l'assurance d'un emploi régulier et assuré, ce que ne leur garantissent pas les conditions actuelles. Au sujet des canaux, M. Beatty se demanda si les contribuables vont continuer indéfiniment de favoriser le libre usage de ces voies navigables et il dit qu'il est tout à fait injuste que les véhicules-moteurs puissent jouir gratuitement des routes construites aux frais du public. Il dit espérer que les provinces s'entendront pour mettre en vigueur des règlements uniformes qui feront disparaître l'injustice de la situation actuelle. Il peut y avoir du vrai dans le dicton qui veut que la concurrence soit la vie du commerce, mais si elle est poussée à l'extrême, elle peut finir par tuer le commerce en l'écrasant d'un fardeau trop lourd. Le traitement rationnel de la situation consisterait à assigner à chaque mode de transport le champ d'action qui lui convient et de confier la réglementation des services et des taux de transport à une organisation unique, comme par exemple, la Commission des Chemins de Fer.

### L'Ecole Normale Jacques-Cartier

L'Académie anglaise de l'Ecole Jacques-Cartier remportait hier soir un beau succès à l'occasion de sa deuxième séance annuelle. Un programme élaboré de chants, de musique et de saynètes, interprétés en anglais, fut des mieux réussis. La scène de "La Livre de Chair", "The Pound of Flesh" et la personification du Juif Shylock du "Marchand de Venise", furent bien exécutées. L'orchestre, gracieusement offert par l'Ecole supérieure St-Stanislas, a su contribuer à sa part de succès en jouant des pièces goûtées par l'auditoire.

### Machines à comptabilité

Le comité exécutif étudia un rapport pour l'achat de machines à comptabilité destinées au département des finances. Le coût serait de \$125,000. Par ailleurs, 30 employés seraient déplacés. On croit que le comité n'achètera pas les machines s'il doit déplacer autant d'employés et en faire des chômeurs.

### Tarif des annonces classifiées

de "LE DEVOIR"  
Téléphone: Harbour 1241

1 sou le mot, 25c minimum comptant.  
50c minimum

ANNONCES FURNITURES, 15c le mot, 50c minimum

NAISSANCES, FIANÇAILLES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES \$1.00 par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 cents.

### CHAMBRE ET PENSION

Chambre bien chauffée, éclairée, chez famille respectable sans enfants, bon chauffage, 5 lignes tramways à la porte, paisible, agréable. 6980 St-Denis. Tél. D.O. 8643. 5-6-34

### Emploi demandé

Comptable-administrateur, organisation de compagnie, expérience consommée, entrevue sollicitée, ouvrage à l'heure ou à forfait. Jour ou soir, ville ou campagne. DOLLARD 8643 5-6-34

Homme âgé de 38 ans demandeur de position de comptable, ouvrage général de bureau ou collecteur avec salaire. S'adresser 8390 Drolet. Tél. DUPOUT 0902. (J.N.O.)

### Maison de campagne demandée

8 ou 9 appart. meublés. 15-20 milles autour de la ville, près communications. Commodités, terrain. Prix modique. FR. 3751.

### MAISON DE CAMPAGNE

Villégiature, allez passer agréables vacances endroit enchanteur, bord mer, plage superbe, pêche abondante. Nourriture exquise, au confortables CHALETS FLEURIS, Les Boulements-Plage. Ecrivez: Professeur Joseph Dumais, 14, rue Fabrique, Québec. 30-5-34

### Les syndicats catholiques

TRAVAILLEURS EN CHAUSSURE

Trois sections du Syndicat des travailleurs en chaussure, les monteuses, les machinistes et les ouvriers du cuir à semelles, tiennent leur assemblée ce soir à l'édifice des Syndicats catholiques. De nouveaux rapports seront présentés par les délégués concernant les entrevues avec les patrons. Nous espérons que les membres se rendront en grand nombre.

ASSOCIATION DES PLATRIERS

Ce soir, assemblée importante à l'édifice des Syndicats. Des précisions seront données sur les dernières entrevues avec le Builders Exchange. Que tous les membres se fassent donc un devoir d'être présents.

### M. Godbout au "Reform Club"

M. Adélaïde Godbout, ministre de l'Agriculture dans le cabinet provincial, et M. Pierre F. Casgrain, député de Charlevoix-Saguenay aux Communes, whip du parti libéral au fédéral et président du "Reform Club", seront les hôtes d'honneur et conférenciers au déjeuner-causerie de la Jeunesse libérale de Montréal, qui aura lieu samedi 26 mai, au "Reform Club", à 1 heure de l'après-midi, sous la présidence de Me Edouard Rinfret. Ce sera M. Roméo Desjardins, président de la Jeunesse libérale de Sainte-Marie, qui présentera les conférenciers et M. Lionel Bernard, président de la Jeunesse libérale de Ste-Thérèse, qui les remerciera.

### Voyage à Chicago

M. O.-A. Trudeau, chef du service des voyageurs à la gare Bonaventure, donne l'itinéraire tracé pour le grand voyage à forfait de la Chambre de Commerce de Montréal à Chicago, le 23 juin prochain, par le Canadien National.

Le départ de Montréal s'effectuera de la gare Windsor, samedi 23 juin, à 2h. 45 de l'après-midi et l'arrivée à Chicago le lendemain matin. Les voyageurs auront quatre jours pour visiter la grande exposition mondiale. Au retour, les voyageurs quitteront Chicago, le mercredi 27 juin, à bord d'un navire de la Chicago, Duluth & Georgian Bay Transit Co., à destination de Buffalo qu'ils visiteront en autocar. La visite des chutes Niagara aura lieu le même jour. Les excursionnistes se rendront au pied des chutes par le navire The Maid of the Mist. Le tour de la fameuse gorge du Niagara en tramways particuliers figure aussi au programme.

Des chutes Niagara, le dimanche 1er juillet, les excursionnistes se rendront à Port Dalhousie et traverseront le lac Ontario en bateau. A Toronto, ils visiteront la ville et l'après-midi ils s'embarqueront à bord d'un navire de la Canada Steamship Lines qui les fera descendre le Saint-Laurent à travers les Mille-Iles. Le retour à Montréal s'effectuera à 6h. de l'après-midi, lundi, le 2 juillet.

### Aux anciens d'Europe

Samedi prochain, à 7 heures p.m., aura lieu, à l'hôtel de la Place-Viger, le second dîner mixte des anciens étudiants d'Europe. Tous les membres de l'Association sont instamment priés d'y assister, seuls ou accompagnés. Et l'invitation s'étend aussi aux anciens d'Europe.

Pour fins d'organisation, on est prié de transmettre au plus tôt son adhésion en téléphonant à Dollard 5366. Tenue de ville.

# "Pages trifluviennes"

Voici la liste complète des Pages trifluviennes, parues à date, et en vente à la Librairie du Devoir. Les titres soulignés sont ceux des brochures dont l'édition est épuisée ou qui sont devenues très rares.

- SERIE "A"
- 1—Bribes d'histoire, par Armour Landry.
  - 2—Développement industriel de la Vallée du Saint-Maurice, par Benoit Brouillette.
  - 3—Chapelles et églises trifluviennes, par Montarville Boucher de la Bruère . . . . . 25 sous.
  - 4—Les vieilles Forges il y a soixante ans, par Dollard Dubé.
  - 5—Batiscau, par M. le chanoine P.-A.-A. Bellemare et M. l'abbé Hervé Trudel.
  - 6—Journaux trifluviens, par M. l'abbé Henri Vallée . . . . . 50 sous.
  - 7—Champlain, par M. l'abbé Eddie Hamelin.
  - 8—Au Coeur de la Mauricie (prix d'action intellectuelle), par Lucien Desbiens.
  - 9—Députés des Trois-Rivières de 1792 à 1808, par M. le juge Edouard-Fabre Surveur et M. Francis-J. Audet . . . . . 50 sous.
  - 10—Députés de Saint-Maurice et de Buckinghamshire, 1792 à 1808, par les mêmes auteurs que pour la brochure no 9 . . . . . 50 sous.
  - 11—La Grand'Mère (illustré), par Me Auguste Desilets . . . . . 50 sous.
  - 12—Députés des Trois-Rivières de 1808 à 1838, par M. Francis-J. Audet . . . . . 50 sous.

- SERIE "B"
- 1—Mémorial trifluvien (I) . . . . . 50 sous.
  - 1a—Mémorial trifluvien (II), par le Dr Louis-Georges Godin. 50 sous.
  - 2—Troisième centenaire trifluvien; par la Société Régionale des Trois-Rivières.
  - 3—Au pays de l'énergie, par Raymond Tanghe.
  - 4—Reliques trifluviennes, par M. l'abbé J. Desaulniers . . . . . 25 sous.
  - 5—Nérée Beauchemin (illustré), par le R. P. Gonzalve Poulin, O.F.M., . . . . . 50 sous.
  - 6—Jacques Buteux (illustré), préparé par M. l'abbé Albert Tessier, . . . . . 50 sous.

- SERIE "C"
- 1—Bas-Reliefs, par le R. P. Gilles, O.F.M., le R. P. Rodolphe Dubé, S.J., et M. Clément Marchand . . . . . 25 sous.
  - 2—Mon petit pays, par Sylvain.
  - 3—Légendes indiennes du Saint-Maurice, par Dollard Dubé . . . . . 50 sous.
  - 4—En l'honneur des Portages (illustré), par Sylvain . . . . . 50 sous.
  - 5—Ecrin (illustré) . . . . . 50 sous.

## ACADIE (2) — ONTARIO — LOUISIANE

Sème Pèlerinage Patriotique organisé par

# LE DEVOIR A GASPÉ

sous le patronage de

## l'Ass. Catholique des Voyageurs

et avec l'adhésion de nombreux groupements nationaux

Trains tout acier du CANADIEN NATIONAL  
Hébergement dans des wagons pullmans  
Tous repas compris — Voyage de 4 jours

LIT du HAUT . . . \$40.	COMPARTIMENT — 2 lits (toilette et eau courante) — à 2, chacun . . . \$54.
LIT du BAS — personne seule . . \$45.	— à 3, chacun . . . \$48.
— 2 adultes, chac. . . \$39.	*Enfant avec 2 ou 3 adultes . . . \$28.
*Enfant avec adulte . \$27.	SALON — 3 lits (toilette privée) — à 3, chacun . . . \$57.
*2 enfants, chacun . \$32.	— à 4, chacun . . . \$52.
— Section, seul, haut et bas . . . \$52.	*Enfant avec 3 ou 4 adultes . . . \$29.

\*Enfants de moins de 12 ans.

De QUEBEC (via Lévis) et retour, réduction sur tous ces prix: Adultes, \$2.00; enfants, \$1.00.

### Précis de l'itinéraire

Jeu, 23 août — Départ de MONTREAL, le soir (se joignent en route les voyageurs de la rive sud: St-Hyacinthe, Drummondville, etc.; à Lévis ceux de QUEBEC et de la rive nord).

Vendredi, 24. — Trajet de jour le long de la vallée de la Matapédia et du littoral de la Gaspésie. — Vers 7 heures arrivée à Gaspé — Fête maritime.

Samedi, 25. — CASPE — Fêtes de Jacques Cartier — Messe en plein air — Pose de la 1ère pierre de la Basilique — Réception des délégués d'outre-mer venus à bord du "Champlain" — Pageant historique, etc.

Dimanche, 26. — Messe à PERCE — site incomparable. Dans l'après-midi arrêt à l'un des villages pittoresques de la côte.

Lundi, 27. — Avant-midi, arrivée à Lévis; ap.m. à Montréal. Arrêt facultatif au retour à QUEBEC où auront lieu des fêtes les 27 et 28 août. Billet valide jusqu'au 31 août.

Places réservées sur dépôt de \$10 — chèque au pair v.p.p.

## LE DEVOIR — VOYAGES

430, Notre-Dame Est (Tél. HARBOUR 1241) Montréal

### Le marquis de la Jonquière

Les deux voyageurs français participant aux fêtes du centenaire de l'incorporation de Toronto. Le marquis de la Jonquière est un grand militaire à sa retraite.

### LE 2 JUIN

Le "Devoir" commencera la publication de "La douloureuse victoire", le dernier roman de Delly.

# La fête de Dollard Les enfants infirmes

**La jeunesse défilera au pied du monument élevé à la gloire du héros, au parc LaFontaine — Programme de fanfare — Discours irradiés du Long-Sault**

**Ce soir, deux grandes veillées d'armes**

Tous les jeunes, pour la plupart, ont remarqué combien Dollard semble fier, au monument du parc LaFontaine. Dollard, dans son geste, prouve qu'il est fier du courageux peuple canadien. Ce geste est significatif, car nous aussi nous devons être fiers: l'héroïque audace de Dollard est une leçon de courage qui doit rester vivante au cœur de tout Canadien!

Faisons donc un effort, chers compatriotes, et rendons-nous aux manifestations de l'A. C. J. C., en l'honneur de Dollard, manifestations qui promettent d'attirer de grandes foules et d'être couronnées d'un brillant succès.

**Veillées d'armes**

L'A. C. J. C. prépare à la grande manifestation de demain après-midi par deux veillées d'armes. L'une se tiendra à l'église Saint-Pierre-Apôtre, sous les auspices du cercle Dollard-des-Ormeaux, et l'autre aura lieu à l'église Notre-Dame-de-Grâce, organisée par le cercle Notre-Dame-de-Grâce: toutes deux se tiendront de 8 à 9 heures, ce soir.

**Parade**

Tous les corps de cadets et ceux qui prennent part au défilé doivent se rendre à 2 heures précises, jeudi, au coin des rues Marquette et Rachel. Le défilé se mettra en marche à 2 h. 30. Le programme au kiosque commencera à 3 h. 45 et sera radiodiffusé.

**Au kiosque**

Voici le programme définitif de la cérémonie au kiosque du parc LaFontaine, après le défilé:

1.—Hissage du drapeau; 2.—Chant "O Canada" par la fanfare du Mont-Saint-Louis; 3.—Discours: a) Etablissement de nos jeunes gens et le rôle de l'A. C. J. C., par M. Lucien Boileau, président du Comité régional; b) "Etat actuel de nos jeunes gens" par M. Jean-Louis Dorais, avocat, membre du cercle Félix-Martin; c) "Etablissement de nos jeunes gens à la campagne" par M. Paul Gouin; d) "Nécessité de l'aide morale pour nos jeunes chômeurs", par le R. P. Joseph Paré, S.J., aumônier général de l'A. C. J. C., et e) "L'aide effective aux jeunes chômeurs", par Son Honneur le maire de Montréal, M. Camille Houde; 4.—Musique, par la fanfare du Mont-Saint-Louis.

M. Philippe Ferland, e.e.d., vice-président du Comité régional, sera maître de cérémonie.

**25 ans, 25,000**  
**QUE CHAQUE LECTEUR NOUS**  
**AIT TROUVÉ UN AUTRE, ET LE**  
**NOTRE SERA DEPASSÉ.**

**"Beaucoup trop d'infirmes ne sont pas soignés et beaucoup trop ne sont pas enseignés", dit M. Edouard Montpetit au banquet annuel de l'Oeuvre internationale des enfants infirmes — MM. David, Houde et Doré ont aussi parlé**

"Un grand nombre ont retrouvé la souplesse physique et la joie de l'intelligence. Pourtant, beaucoup trop d'infirmes ne sont pas soignés; beaucoup trop ne sont pas enseignés. Rappelons-nous que l'infirmes, comme l'aveugle, possède, dans un pauvre corps brisé ou désemparé, une sensibilité avivée de tout ce dont elle est privée; et que, rétabli dans les cadres de la société, l'infirmes a droit à la vie comme un citoyen, sans qu'il lui faille compter sur la charité ou l'assistance".

Voilà en quels termes brefs et choisis M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal et président de l'ex-Commission des assurances sociales, résumait hier soir devant les centaines de personnes qui prenaient part au banquet annuel du congrès de l'Oeuvre internationale des enfants infirmes, à l'hôtel Mont-Royal, le travail accompli par l'action sociale tant au point de vue du soulagement des souffrances physiques que de celui de la rééducation de l'infirmes.

Plusieurs autres voix se sont fait entendre à ce banquet: M. Athanase David, secrétaire provincial; M. Camille Houde, maire de Montréal; sir Wilfrid Grenfell, recteur de l'Université Saint-André, Angleterre; M. Victor Doré, président du dîner, président sortant d'exercice du congrès et vice-président de l'Oeuvre, et autres. On trouvera plus bas quelques notes de leurs allocutions.

**La rançon du progrès**

Le conférencier de la soirée, M. Montpetit, brosse tout d'abord un vivant tableau de ce que nous appelons, dit-il, le progrès, en mettant sur ce mot l'accent d'un siècle orgueilleux. Ce progrès, prodigieux au premier coup d'oeil, assure-t-il sans heurt et sans désastre le bonheur du genre humain; ne broie-t-il pas sur sa route ceux-là mêmes qu'il voulait rendre libres? Nous avons les accidents de la rue, de l'usine. C'est la rançon du progrès.

L'Etat, par la législation; des oeuvres de toutes dénominations; des sociétés, comme la vôtre, ont réagi en se portant au secours de ceux que la misère, la maladie, un accident ou la vieillesse ont atteints. Et plus la société progresse, plus elle comprend que ses responsabilités s'élargissent à trouver de

nouveaux moyens de venir en aide à ses victimes.

Le conférencier rapporte ici le trait de l'Evangile de saint Matthieu ou saint Jean-Baptiste — depuis longtemps le patron du Canada — fait demander du fond de sa prison à Jésus: "Etes-vous celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre?" Et Jésus répond aux envoyés de Jean: "Rapportez à Jean ce que vous entendez et ce que vous voyez: les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés". Serait-ce trop audacieux, continue M. Montpetit, que d'affirmer que la société, dans ses limites humaines, s'est efforcée de réaliser sur terre la parole miséricordieuse de Jésus? Elle a restauré, avec les forces physiques, les vigneurs de l'intelligence et de l'âme, et rétabli la justice dans une humanité régénérée. Aujourd'hui l'aveugle peut lire, apprendre, gagner sa vie, s'élever, jouer un rôle. Quelle reprise spirituelle! L'infirmes était pour la plupart "a ruined piece of nature", comme dit Shakespeare. Souvent, il était même l'objet d'un sentiment complexe d'aversion et de pitié. Tout cela a bien changé, mais le grand public ne se rend peut-être pas suffisamment compte de ce qu'on a fait pour venir en aide aux infirmes, et j'espère que ce congrès aura pour effet de révéler l'oeuvre admirable que vous poursuivez.

**M. Houde**

M. Houde a été bref. Il a souhaité à l'Oeuvre de poursuivre son travail avec succès et a remercié le directeur d'avoir choisi Montréal comme théâtre de son congrès de 1934.

**Hier midi**

Le midi, il y a eu deux causes importantes. M. Victor Doré a traité de l'éducation donnée aux enfants infirmes dans la province de Québec, et le révérend Shafford a pris pour sujet: "The claim of the Crippled Child".

**Gustave Longtin**

M. Gustave Longtin, jeune ténor canadien, boursier du Gouvernement provincial, donnera son premier concert, depuis son retour d'Europe, le 29 mai, à l'Auditorium du Plateau. Ceux qui s'intéressent à la carrière du jeune chanteur liront sans doute avec plaisir ce beau témoignage qui lui rend son professeur à Paris, depuis quatre ans, M. Raymond Gilles, de l'Opéra-Comique, dans une lettre qu'il écrivait récemment à M. Athanase David, secrétaire provincial: Paris, 19 avril 1934

"Monsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

lonsieur le ministre, J'ai l'honneur de vous rendre compte du travail de mon élève, M. Gustave Longtin, au cours de cette saison. Il s'est élevé à un niveau artistique rarement atteint au début d'une carrière. D'abord dans le répertoire: La Navarraise, Faust, Roméo, Lakmé, Vie de Bohème, Butterfly, etc., ouvrages qui lui valurent de nombreux articles élogieux. Ensuite, par sa création à Nice du rôle de Pylade, d'Iphigénie en Tauride de Gluck, aux côtés de notre grande cantatrice Madame Nilon Vallin, où ses qualités vocales exceptionnelles, comme son style musical classique et son esthétisme scénique furent à la hauteur de ce rôle redoutable. Il s'est révélé interprète de grande classe. Monsieur Lalande, directeur de la scène de l'Opéra-Comique, qui assistait à une de ses représentations, l'a vivement félicité pour la composition parfaite de son personnage d'Iphigénie. Les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Co-

# Soixante-trois cents de chaque dollar vont aux employés.



**SERVICE  
CONFORT  
RAPIDITÉ  
SÉCURITÉ**

Les chemins de fer du Canada font vivre un grand nombre d'employés. Très peu d'industries en emploient davantage. En 1933, le Canadien National seul a payé \$95,632,076.00 en salaires à ses 70,625 cheminots. Cette somme équivaut à 63% pour cent du revenu total. Le solde a été dépensé en combustible, matériaux, etc. Et ces dépenses mêmes ont contribué à payer des salaires aux employés des nombreuses industries auxiliaires.

Les chemins de fer sont au service du Canada et se sont toujours fait un devoir d'acheter canadien. Il s'en suit que leur revenu total retourne en fin de compte aux salariés de ce pays et à leur famille. On peut dire que pratiquement tous les Canadiens bénéficient de cette circulation d'argent.

La somme dépensée en 1933, si élevée qu'elle paraisse, est cependant très inférieure à ce qu'elle était au cours des années passées. C'est que le nombre des employés est moins grand, la liste de paye moins longue. Nous voulons rectifier cette situation. Nous voulons remettre au travail tous nos chômeurs. Pour mener à bien ce projet qui stimulera les affaires nous avons besoin de votre coopération.

Les chemins de fer sont très bien outillés. Mais le service qu'on leur demande actuellement est loin d'être égal à leur capacité de rendement. Ils sont impatients de fournir un plus grand effort. Or, c'est déjà la saison des vacances. Songez à utiliser davantage nos réseaux pour vos voyages de plaisir. N'y aura-t-il pas pour vous une satisfaction toute particulière à savoir que l'argent que vous y dépenserez profitera directement à des compatriotes et indirectement à vous-même.

A la satisfaction d'aider à bannir le chômage s'ajouteront l'agrément du confort et une garantie de sécurité. Aucun autre moyen de transport ne vous offre un service aussi complet. Soit que vous projetiez de courtes excursions ou un long voyage, vous aurez tout avantage à recourir aux services d'un chemin de fer. Et naturellement nous espérons que vous accorderez la préférence à notre réseau.

# CANADIEN NATIONAL

COMMERCIE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Achetons chez nous A nos employés

DES RESPONSABILITES ENVERS LEURS PATRONS Nous reconnaissons que le sort des employés a ses inconvénients...

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Brazilian Traction Les recettes brutes de Brazilian Traction en avril se sont élevées à \$2,392,850...

CHEZ LES PUBLICISTES



M. WALTER KIEHN, directeur bien connu de l'agence de publicité J. J. Gibbons, Limited...

Influencé par le mouvement de recul à Wall Street, le marché local a fléchi ce matin...

Table of market fluctuations for the morning, including sections for 'Fluctuations de la matinée' and 'Banques'.

Table of 'Les rendements' (Returns) for various stocks and bonds.

Table of 'FARINE' (Flour) prices for various brands and types.

Cours de l'or Londres, 23 (P.A.) — Le cours de l'or a avancé de 3 1/2 d. à 136 s. 6 1/2 d.

Cours de l'argent Londres, 23 (P.A.) — Le marché de l'argent est ferme et le cours avance de 1-8 à 19 11-16 d.

Cours du sucre New-York, 23 (P.A.) — Le marché du sucre est un peu moins vigoureux...

Cours du café New-York, 23 (P.A.) — Rio est ferme tandis que Santos a tendance à fléchir.

Marché du bétail (P.C.) — Le nombre d'animaux mis en vente à Montréal ce matin était de 149...

A la Bourse L'assemblée annuelle de la Chambre des compensations de la bourse de Montréal...

Marchés fermés Demain, fête légale, les marchés de la Bourse et du Curb seront fermés.

Cours des trusts fixes Table listing various trust funds and their values.

Marché des changes Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie.

Les cours moyens à Wall Street New-York, 23 P.C. — La moyenne des cours des 90 principaux titres...

Table of 'Cours du blé' (Wheat prices) for various grades and origins.

DEUX POINTS ESSENTIELS sont à retenir, si vous voulez que vos volontés soient respectées après votre mort...

Le SUN TRUST, Limitée 10, rue St-Jacques ouest MONTREAL

Dollar américain 15.10 1-2 frs En or: Livre sterling 12s. 5 1-2 d.

Sur le Curb Les cours ont fléchi sur le Curb ce matin. Melchers a fléchi de 1/4 à 14...

Provinces et municipalités Table listing various provincial and municipal bonds.

Compagnies: Table listing various company stocks.

Bourse de New-York New-York, 23 (P.A.) — A cause d'un constant mouvement de liquidation dans les aciéries...

Table of 'Cours moyens à Montréal' (Average prices in Montreal).

Les obligations (Complication de la maison L.-G. Beaubien et Cie Limitée) Table listing various bonds.

Services de Banque Moderne et Efficace 116 années de fructueuses opérations

Table of 'BANQUES' (Banks) and their financial status.

Table of 'C.N.R.' (Canadian National Railway) stock prices.

Table of 'Provinces et municipalités' (Provinces and municipalities) bonds.

Table of 'Compagnies' (Companies) stock prices.

Table of 'Bourse de New-York' (New York Stock Exchange) prices.

Table of 'Cours moyens à Montréal' (Average prices in Montreal).

Table of 'Les obligations' (Bonds) issued by L.-G. Beaubien et Cie.

Table of 'Les rendements' (Returns) for various stocks.

Table of 'FARINE' (Flour) prices.

Table of 'FON' (Wool) prices.

Table of 'BEURRE' (Butter) prices.

Table of 'OEUF' (Eggs) prices.

Table of 'Avis légaux' (Legal notices).

Table of 'Marché des vivres' (Food market) prices.

Table of 'PRIX DU GROS A MONTREAL' (Wholesale prices in Montreal).

Table of 'LES CEREALES' (Grains) prices.

Table of 'Blé Northern no 1' (Northern No. 1 Wheat) prices.

LAIDE BANCAIRE AU COMMERCE EXTÉRIEUR LA BANQUE DE MONTREAL met à la disposition des industriels et des commerçants toutes les facilités que requiert le financement du commerce extérieur.

# LA VIE SPORTIVE

## Le Montréal essuie un autre échec

Rochester, 23. — Les Royals et les Ailes Rouges de Rochester ont terminé leur série hier après-midi en cette ville alors que les locaux ont remporté une autre victoire sur le club montréalais par un résultat de 3 à 3, donnant la série complète au club Rochester.

Orlin Collier, a bien lancé pour les visiteurs et ceux-ci menaient par 2 à 1 au milieu de la quatrième manche mais une grave erreur de King, troisième but de Montréal, a fait manquer un double jeu et a permis aux locaux de compter quatre points et a enlevé à notre local la chance d'enregistrer une victoire. Rendu nerveux Collier perdit son contrôle et il dut faire place à Ray Fritz puis ensuite ce fut au tour de Fisher de passer au monticule.

John Winstett a frappé un autre coup de circuit hier après-midi, son cinquième de la présente série, au commencement de la septième manche contre le lanceur Fisher.

Tony Kaufmann, qui entrainait le monticule pour la troisième fois en quatre jours, n'a accordé que cinq coups sûrs aux Royals dont personne n'a réussi à frapper en lieu sûr plus d'une fois.

Les Royals reviennent aujourd'hui commencer contre les Bisons une série qui se termine samedi. Demain, jour de la fête de la Reine, il y aura deux parties.

ROCHESTER	
ab.	pa. ca. r. a.
Borgmann 2b	4 1 2 2 5
Brown 3b	4 0 1 5 0
Crabtree 1b	5 1 3 1 0
Goodman cc	3 2 2 0 0
Lewis r	5 1 2 3 0
Winstett cd	4 0 1 1 0
Carney cf	3 1 1 0 2
Whitehead cf	3 0 1 0 0
Kaufmann l	4 0 0 0 3
Totaux	34 8 12 27 15

MONTREAL	
ab.	pa. ca. r. a.
Walker cc	3 0 0 2 0
Thompson 2b	4 0 1 5 0
King 3b	4 0 1 5 0
Ripple cf	4 1 1 0 1
Roetger 1b	2 1 1 0 0
Grigby cd	4 0 0 3 0
Stanley ac	4 0 1 1 0
Stack	3 1 0 5 0
Collier l	1 0 0 0 0
Fritz l	1 0 0 0 0
Fisher l	1 0 0 0 0
x-Rhéal	1 0 0 0 0
Totaux	32 3 5 24 10

## Les parties dans les grandes ligues

LIGUE AMERICAINNE	
Washington	101000000-5 11 1
Détroit	010001000-2 11 2
Crowder et Phillips; Bridges et Cochran;	
Boon et Cleveland	000000001-5 10 2
Chicago	000000001-8 8 0
Ostermueller; H. Johnson et Hinkle; Per-	
rell; Jones et Madjeski	
Philadelphia	100000145-11 14 4
St-Louis	10101206-12 15 1
Cascarella; Klina; Matuzak et Berry;	
Hayes; Andrews; Coffman; Knott et	
Hemaley	
New-York	001000000-1 3 0
Cleveland	010002023-5 10 2
Garshy; Smith; Deshong et Dickey; L.	
Brown et Pylak	

LIGUE INTERNATIONALE	
Buffalo	200010000-3 8 1
Toronto	001200001-5 10 2
Eliot et Wagner; Coughlin et Crough-	
Albany	101000111-5 7 1
Newark	12211000-7 9 3
Barrett; Porter et Finney; Newkirk et	
Glen	

LIGUE NATIONALE	
St-Louis	000300103-7 13 1
New-York	010201000-4 9 2
P. Dean et V. Davis; Smith; Luque et	
Mancuso	
Cincinnati	300211021-10 17 2
Boston	100000300-4 11 0
Derringer et Lombardi; Betts; Smith; Pic-	
kerle et Hogan	
Chicago	00012001001-5 10 2
Brooklyn	00012001001-5 10 2
Root; Warneke et Tate; Lucas; Mungo et	
Lopez	
Pittsburg	1006000-13 10 0
Philadelphia	0002002-4 9 2
Birkhofer et Padden; Darrow; Hansen; A.	
More et Todd	

## Association Américaine

Columbus	010002010-4 8 0
Minneapolis	213301000-10 13 0
Creeper et Gooch; Richmond et Haygrave;	
Toledo	111201000-6 11 2
St-Paul	000100003-5 8 1
Swell et Larkin et Garbar; Trow; Glast et	
Chulliani	
Louisville	100010000-2 11 2
Milwaukee	213301000-10 13 0
Petersen; Matis et Erickson; Baxton et	
Thompson	
Indianapolis	000000000-2 10 0
Butzberger et Sprinz; Sheeley et Bren-	
chal	

**BASEBALL AU STADIUM**  
 DEMAIN  
**BUFFALO VS ROYALS**  
 PARTIE DOUBLE A 2 P.M.  
 Retenez votre billet pour la partie double du 24 mai. Appelez Chertier 1444. Les deux dames gratuitement, sur paiement de la taxe de 15c. Tous les après-midi sauf les dimanches et fêtes.

## Programme intéressant pour demain

L'intérêt suscité chez les amateurs de lutte par le match entre Fred Bruno et Joe De Marr, demain soir à l'Arena Montréal, le championnat mondial poids mi-moyen étant en jeu, rappelle un certain engouement que le public a pour certaines vedettes de la division poids-lourd qui firent sensation aux séances du lundi soir.

Ce match est à vrai dire, une rencontre assez extraordinaire car il met aux prises celui de tous les lutteurs de toutes classes qui pourra réclamer la suprématie dans l'art de lutter, le façon sensationnelle, Fred Bruno, contre un ancien acrobate de cirque devenu lutteur assez habile pour aspirer au titre de l'Italien de New-York. Le promoteur Lucien Riopel croit que De Marr est de taille à vaincre même Fred Bruno si ce dernier commet le moindre négligence. Ceci est assez problématique car Bruno tient autant à son titre qu'à la prunelle de ses yeux. Bruno est déjà fort à l'aise mais la possession d'un championnat lui rapporte assez d'argent pour qu'il se donne la peine de le bien défendre. On verra donc demain deux as à leur meilleur dans un combat pour un championnat. Bruno a déjà lutté quelques fois ici mais il n'eût pas à se dépenser au point de donner aux amateurs locaux une bonne idée de ce dont il est capable quand il est poussé à la limite.

**JIM SPENCER vs BELL TEXAS**  
 Ce Jim Spencer qui rencontrera demain soir Bull Texas dans le combat semi-final de la soirée, une affaire limitée à 45 minutes s'il n'y a pas de chute, est un ancien athlète de Bates où il fut fumeur sur les équipes pilotées par le fameux Dave Morey. Depuis son entrée dans la lutte il a fait des progrès extrêmement rapides. Ce n'est pas parce qu'il manque d'habileté qu'on le voit parfois commencer un combat de lutte en fendant son adversaire pour lui servir toute une série de coups de bélier. Spencer a un tempérament de lion dans l'arène et s'il se sent alors dans les choses vont vite dans le rond avec l'adversaire. Il est d'ailleurs très habile et peut encaisser de durs punitions. Spencer apprend la lutte au séminaire de Bucksport, Me. Les deux autres combats au programme de demain soir mettront en présence Arthur Proulx et Romeo Masse; Ben Davis et Lou Kelly.

## Les quilles à la Palestre

La ligue de quilles de l'A.C.J.C. a terminé samedi dernier, le 19, ses activités à la Palestre Nationale. Les Cercles Notre-Dame de Grâce et Mgr Gauthier étaient aux prises pour le championnat de la ligue. Le Cercle Mgr Gauthier a remporté les honneurs, et le trophée en disposant assez facilement du Cercle N.-D. qui n'était parvenu à faire en forme ce soir-là. Le Cercle Albert Lozeau est classé deuxième avec 28 points, suivi de près par N.-D. G., 26 points, et Lemoyne, 24 point.

La Commission des "Samedis soirs accélistes" est heureuse de remercier tous les cercles qui ont fait partie de la ligue, et d'inviter, pour l'an prochain, tous les autres Cercles de la région.

CERCLES		
G.	P.	Pts
1-Mgr Gauthier	16	2 32
2-N.-D. de Grâce	13	5 26
3-Albert Lozeau	14	4 28
4-Lemoyne	12	6 24
5-Champagne	9	9 18
6-St-Pierre Claver	9	9 18
7-St-Henri	8	10 16
8-Plessis	5	13 10
9-St-Stanislas	3	15 6
10-Maisonneuve	1	17 2

## Sport au collège de Saint-Laurent

Dimanche dernier, près de mille cents personnes ferventes du sport national des Américains, se donnaient rendez-vous sur les terrains du Collège de Saint-Laurent pour voir à l'oeuvre les collégiens de cette institution qui étaient aux prises avec le club Ste-Cécile de la ligue Métropolitaine. Des le début des engagements, les Laurentiens s'imposèrent à leurs rivaux et demeurèrent maîtres de la situation jusqu'à la fin des hostilités. Cette partie de balle au camp se termina par une première victoire de la saison en faveur des collégiens. Le pointage final demeure 8 à 6. Jeudi prochain, à l'occasion de la fête de Dollard, les gars du C.S.L. recevront la visite de l'équipe Ville Emar, composée des champions amateurs de la province de Québec l'an dernier. Les visiteurs, sous la gerance de Billy Innis, seront au grand complet afin de garder intacte leur renommée de vaincre. D'autre part les jeunes équipiers du Collège de Saint-Laurent promettent d'opérer de vives résistances aux visiteurs de jeudi prochain. La partie débutera à 2 h. 30 précises.

## Club de tennis Olympia

A cause de la mauvaise température de mardi, le 22 mai, la direction de l'Olympia a dû remettre à jeudi, le 24 mai, l'ouverture officielle de son club de Tennis.  
 Cette soirée sera sous la haute présidence de M. l'évêque Georges Caron et de M. le curé J.-C. Chaumont. D'autres personnalités marquantes de Maisonneuve assisteront.  
 A cette occasion il y aura rencontre en simple entre R. Longtin et un de ses amis puis en double contre Roy-Boyer.  
 Tous les membres sont priés de prendre note du changement de date, et nous espérons qu'ils seront tous présents le soir du 24 mai, avec leurs amis.  
 Informations: M. Lucien Bélar, 1472, rue Bourbonnière, Frontenac 6511.

## Quel sera le vainqueur lundi soir ?

Quelque forte que soit la somme garantie à Henri Deglane par le promoteur Lucien Riopel pour la décider à rencontrer son irrédutable rival, Ed. "Strangler" Lewis, lundi prochain, à Montréal, ce combat le plus intéressant que les amateurs montréalais aient vu ici depuis trois ans aura lieu à l'Arena Montréal tout comme les autres programmes montés par l'impresario Riopel.

A cause de la garantie considérable que le promoteur doit donner au lutteur français ajoutée encore à celle que se voit offrir aussi "Strangler" Lewis laquelle pour être moins forte est encore très raisonnable, on avait cru que la rencontre serait disputée ailleurs qu'à l'Arena, possiblement au stade de baseball. Ce match dont les amateurs de lutte comprennent bien la portée attirera très probablement la plus grande foule encore vue à Montréal à un combat de lutte et l'idée de le faire disputer au stade en plein air avait du bon sens. Le promoteur Riopel a pourtant décidé de ne pas désertir l'Arena où on lui doit bien traité depuis des années et où on lui donne l'assurance que toutes les mesures seront prises pour assurer au public un service d'ordre courtis et parfait. On y a déjà logé plus de 9,000 spectateurs à une séance de lutte au temps où ce sport faisait salle comble à chaque programme.

L'important pour l'amateur qui veut être à cette rencontre est de se presser un peu plus pour s'assurer sa place dans l'amphithéâtre et c'est tout à dit le promoteur Riopel. Nous nous arrangeons pour ne pas laisser personne à la porte même si un certain nombre d'amateurs doivent rester debout, parmi ceux qui n'auront pas pris leur précautions à temps".

Le promoteur a déclaré aux journalistes qu'il voudrait servir tout le monde et accomplir tous et chacun, mais qu'en justice pour tous il devait tenir compte des premiers arrivés, des premières demandes.  
 Jamais peut-être un match de lutte à Montréal n'a donné lieu à autant de paris que l'issue de cette rencontre Deglane-Lewis, lundi prochain à l'Arena Montréal.  
 Un programme de gala sera présenté à cette occasion.

## Le badminton à Outremont

Ouverture d'un terrain de Badminton à l'extérieur, au Parc Carneau, Chemin Ste-Catherine entre les rues Outremont et Wiseman. D 9 hrs du matin à 11 hrs du soir. Avis aux fervents de ce beau sport. S'adresser sur les lieux le soir.

## Rainville jouera dans les simples

Wilmington, 23. — Gilbert Nunnis, capitaine de l'équipe canadienne pour les séries de la coupe Davis, a officiellement déclaré, après une conférence avec Philip D. Lyons, président de l'Association de Lawn Tennis du Canada, que Walter Martin, de Regina, et Marcel Rainville, de Montréal, figureront dans les parties en simple contre les Américains à la série internationale de la coupe Davis entre le Canada et les Etats-Unis.  
 Il est probable que Martin et Rainville rencontreront, aujourd'hui, Lester Stofen et Frank Shields. George Lot et John Van Ryn semblent être les adversaires endouables contre Laird Watt, de Montréal, et Gilbert Nunnis.

## Cochet et Tilden victorieux

New-York, 23. — Henri Cochet et William T. Tilden se sont rendus en semi-finale hier au tournoi pour le championnat de tennis professionnel de l'Est américain après avoir triomphé chacun d'un redoutable adversaire.  
 Tilden a disposé de Chapin par le score de 6-4, 6-2, 6-2 tandis que Cochet en faisait autant avec Barnes dont il triompha par le résultat de 6-4, 10-8, 9-7.

## Birno battu par René Angrignon

Le promoteur Jos Giroux a fait hier soir l'inauguration de ses séances en plein air au Stade Exchange et malgré l'inclemence de la température plus de cinq cents personnes ont été témoins des rencontres qui n'ont pas manqué d'intéresser.  
 Dans le combat principal René Angrignon a triomphé de Bob Birno en prenant deux chutes sur trois tandis que dans les autres combats Paul Lebrun et Ted Bell ont fait match nul de 30 minutes, Jack Labbé a annulé avec John Marchand. Colas a vaincu Henri Lalonde tandis que Lucien Grégoire et Lavoie ont bataillé pendant quinze minutes sans pouvoir prendre de chute.  
 Le promoteur Giroux a annoncé un match de 2 dans 3 pour mardi prochain entre Jim Delisle et Jos Levasseur, de Québec.

## Le classement des équipes

LIGUE AMERICAINNE		
G.	P.	P.C.
New-York	18	11 621
Cleveland	18	11 617
Détroit	15	14 617
Washington	16	15 516
Buffalo	13	14 583
St-Louis	13	14 467
Philadelphia	13	14 467
Chicago	10	17 370

## Où ils jouent aujourd'hui

- LIGUE AMERICAINNE  
 Philadelphia à Detroit  
 New-York à Chicago  
 Washington à Saint-Louis  
 Boston à Cleveland
- LIGUE INTERNATIONALE  
 Buffalo à Montréal  
 Syracuse à Baltimore  
 Albany à Newark
- LIGUE NATIONALE  
 St-Louis à Brooklyn  
 Pittsburg à Boston  
 Chicago à New York  
 Cincinnati à Philadelphia

## Le "Big Six"

Les trois représentants de la ligue Américaine au classement du Big Six ont été les seuls à améliorer leur pourcentage hier tandis que les Nationaux faisaient des fautes partielles ou totales. Ainsi Kiki Cuyler n'a pas attrapé un seul coup sûr.	
St-Louis	108 25 42 389
Philadelphia	21 63 6 23 385

## Ligue du Pacifique

Les trois représentants de la ligue Américaine au classement du Big Six ont été les seuls à améliorer leur pourcentage hier tandis que les Nationaux faisaient des fautes partielles ou totales. Ainsi Kiki Cuyler n'a pas attrapé un seul coup sûr.	
San Francisco	000010001-2 4 0
Los Angeles	00400211x-8 13 2
Zinn et Woodall; J. Campbell et G. Campbell	
Oakland	001001101-4 10 2
Seattle	30300200x-8 12 0
Walela et Rainmond; Yerkes et Bradbury	
Hollywood	100000000-1 0 0
Mission	000000000-0 4 0
Sullivan et Bassler; Mitchell; Lieber et Fitzpatrick	
Sacramento	000000100-1 0
Portland	00000011x-2 6 0
Nicholas et Wirtz; Drane et Cox	

## Les coups de circuit

**MAJEURES**  
 Hier: Gerig, Yankees; Foxx, Athlétiques; Johnson, Athlétiques; Solters, Red Sox; Hafey, Reds; Lombardi, Reds; Jackson, Giants; Lindstrom, Pirates; Todd, Phillies; J. Moore, Phillies; Wilson, Dodgers; O'Doul, Giants, un chacun.  
 Les meneurs: Klein, Cubs, 12; Bonura, White Sox, 10; Gehrig, Yankees, 10; Foxx, Athlétiques, 9; Hartnett, Cubs, 8; Ott, Giants, 8; Johnson, Athlétiques, 8; Hafey, Reds, 8.  
 Total: Nationale, 164. Américaine, 145. Grand total: 309.

## INTERNATIONALE

Hier: Ripple, Montréal, 1; Winstett, Rochester, 1; Barton, Newark, 1; Shaik, Newark, 1; Friberg, Albany, 1.  
 Les meneurs: Barton, Newark, 12; Singers, Albany, 8; Winstett, Rochester, 8; Crabtree, Rochester, 7; Tucker, Buffalo, 6; Mize, Rochester, 6; Powell, Albany, 6. Total: 183.

## Résultat des parties

**LIGUE AMERICAINNE**  
 Cleveland, 5; New-York, 1.  
 Washington, 5; Detroit, 2.  
 Chicago, 6; Boston, 5.  
 St-Louis, 12; Philadelphia, 11.  
**LIGUE INTERNATIONALE**  
 Rochester, 8; Montréal, 3.  
 Toronto, 4; Buffalo, 3.  
 Newark, 7; Albany, 5.  
 Syracuse à Baltimore, remise, pluie.  
**LIGUE NATIONALE**  
 St-Louis, 7; New-York, 4.  
 Cincinnati, 10; Boston, 4.  
 Pittsburgh, 13; Philadelphia, 4.  
 Brooklyn, 5; Chicago, 4.

## Les Echecs

Le match entre MM. Alekhine et Bogoljubov pour le championnat du monde en est à la seizième partie. Le champion actuel garde une avance considérable sur son adversaire, il a gagné cinq parties, tandis que M. Bogoljubov n'en a gagné qu'une; les dix autres ont été nulles.

M. Gaston Gaudet vient de remporter de nouveau le championnat du club Bell Telephone; c'est la troisième fois qu'il gagne la coupe de championnat. Il a gagné toutes ses parties: 16 sur 16. Le deuxième est M. Bellew, qui a conservé 14 points. Dans la classe B. M. Simpson a remporté le premier prix après avoir détaillé contre M. Taillefer. Dans la classe C le vainqueur est M. M. Booth. Lors de la distribution des prix, M. Gaudet a joué dix parties simultanées et les a gagnées toutes.

## TOURNOI DE HASTINGS

PD début Benoni  
 Mlle Menchik Alekhine  
 1. d4, c5; 2. Cf3, exd4; 3. Cxd4, d5; 4. c4, e5; 5. Ce2, d4; 6. e3, Cc6; 7. exd4, exd4; 8. Fd3, Cf6; 9. 0-0, Fc7; 10. Te1, Fc4; 11. f3, Fc6; 12. b3, 0-0; 13. Fb2, Dc7; 14. Cd2, Ta8; 15. Cf1, Ch5; 16. g3, Cf6; 17. f4, Fg4; 18. Dd2, a5; 19. Fc3, Fxc3; 20. Cxa3, Gb4; 21. Gb5, Dd7; 22. a3, Cxd3; 23. Dxd3, Ff5; 24. Dd2, b6; 25. Te5, Fc4; 26. Dd1, Fa8; 27. Ta2, Db7; 28. Abandonne.

## PD Défense slave

Flohr Milner-Barry  
 1. d4, d5; 2. c4, c6; 3. e3, Ff5; 4. Dd3, Dd7; 5. Cf3, f6; 6. Cc3, e6; 7. Fe2, Ce7; 8. Ch4, Fg6; 9. Cxg6, hxc6; 10. Fd2, Cf5; 11. Fd3, Fd6; 12. 0-0-0, b6; 13. g4, Ce7; 14. e4, dxé4; 15. Cxé4, Ff7; 16. h4, Ce6; 17. c5, hxc5; 18. Fxc6, exd4; 19. Df3, Cd5; 20. h5, c5; 21. Fe4, Fe5; 22. Td4, Rf7; 23. h6, Ta8; 24. hxc7, Txf1; 25. Txf1, d3; 26. g8-D, Fxb2+; 27. Rb1, Abandonne.

## PARTIE RUSSE

Alekhine Alexander  
 1. e4, e5; 2. Cf3, Cf6; 3. d4, Cxé4; 4. Fd3, d5; 5. Cxé5, Fd6; 6. 0-0, 0-0; 7. c4, Ce6; 8. Ch4, Fg6; 9. Fxé4, Dxd5; 10. f4, Ff6; 11. Ce3, Ff5; 12. Cxé5, Fxé4; 13. Cxé4, Dxd5; 14. Cd5+ et gxf6; 15. Rh1, Dd5; 16. Dxb5, Cxb5; 17. b4, a5; 18. bxa5, Txa5; 19. Fb2, Ff8; 20. Fxf6, T8a6; 21. Fe7, Txa2; 22. Ta1, c6; 23. f5, Fe2; 24. f6, Taa2; 25. Tb3, Txa2; 26. Tg1, Tg1+; 27. Txf1, Td2; 28. Tg3+, Rh8; 29. Tg7, Cd4; 30. Txf7, Cf3+; 31. Rh1, Cxb2+; 32. Re1, Cf3+; 33. Rh1, partie nulle.

## Quand Montréal n'était qu'une forêt



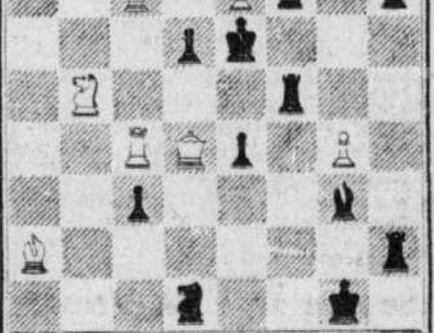
Les hommes intrépides qui défrichèrent ce jeune et merveilleux pays faisaient leurs délices de pipées de tabac québécois naturel et odorant. La sélection et la fabrication améliorées vous donnent maintenant l'ALOUETTE, le meilleur de tous, produit de la belle province de Québec.



10¢ Consommez les Cartes Gagnantes  
 LE TABAC À PIPE  
**ALOUETTE**  
 est le choix des connaisseurs.  
 La Cie B. Houde Limitée—Québec

## PROBLEMES

K.-A.-L. KUBBEL



1. Df2 et mat le coup suivant.  
 I. TELKES

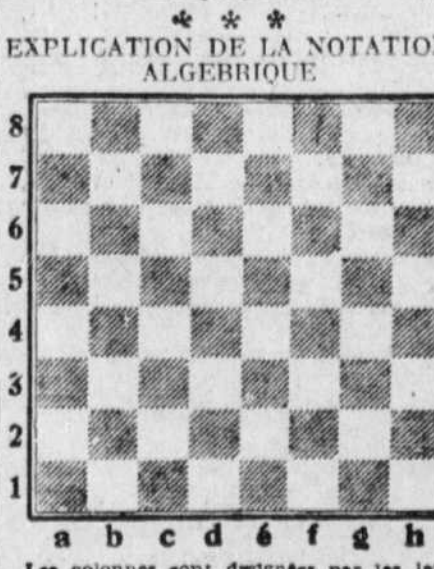


1. Fd6 et mat le 3e coup.  
 F. FRANKEL



1. Cd6 et mat le coup suivant.

## EXPLICATION DE LA NOTATION ALGEBRIQUE



Les colonnes sont désignées par les lettres a à h de gauche à droite en se plaçant du côté des blancs, les cases de chaque colonne sont désignées par les numéros 1 à 8 à partir des blancs, on indique les pièces par la lettre initiale de leur nom: R, roi; D, dame; F, fou; C, cavalier; T, tour; on indique le mouvement d'une pièce par l'initiale de la pièce suivie de la case d'arrivée, ex: Cf3, on indique la prise par l'initiale de la pièce qui prend, puis la lettre x, et enfin la case où s'opère la prise, ex: Cxf3, on indique la marche du pion simplement par la case d'arrivée, ex: e4; dans la prise par un pion on indique la colonne du départ, ex: exd5, on indique l'échec par le signe +; Dxe4, on indique le roque par le signe 0-0, et le grand roque par 0-0-0; l'échiquier doit être placé de manière que chaque joueur ait une case angulaire blanche à sa droite; les blancs jouent toujours les premiers.

25 ans, 25,000  
 QUE CHAQUE LECTEUR DEVOIR  
 EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DEPASSÉ.

**The Slater Shoe**  
 Bien-être  
 Finesse  
 Solidité  
 AVEC LES CHAUSSURES "SLATER"  
 En vente dans tous les bons magasins.

**BUVEZ LA BIÈRE DOW OLD STOCK**  
 PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

## CHICAGO — SYDNEY — CARTHAGE — DUBLIN

## 5ème Pèlerinage Canadien

AUX CONGRES EUCHARISTIQUES organisé par le "Devoir"  
**A BUENOS AYRES**  
 10-14 OCTOBRE 1934  
 TOUS LES DEPARTS DE NEW-YORK

(A)—Départ 22 septembre, aller et retour par le "Southern Prince". — Escalles et visites en autos privés à Rio de Janeiro; — excursions à Tijuca et Corcovado; et Montevideo (Uruguay); au retour Santos, excursion, train wagon-salon, à Sao Paulo (Brésil); puis Trinidad. — Logement à l'hôtel à Buenos-Ayres, chambre avec bain; visite complète et excursion à El Tigré.  
 39 JOURS DONT 31 SUR MER ET 8 SUR TERRE  
 1ère classe partout \$550. Soins spéciaux de nos agents  
 cabine extérieure

## Tournée Sud-Américaine Elaborée

Aller par l'Atlantique; retour par le Pacifique  
 (B)—Départ et aller comme ci-dessus. De Buenos-Ayres traversée du continent, passage des Andes, train pullman. — Visites de Santiago et Valparaiso (Chili); embarquement "Santa Clara". — Escalles à Antofagasta (Chili) Mollendo (Pérou) Calloa, excursion auto privé à Lima (Pérou); Talara (Pérou); la Libertad; Manta et Bahia (Equateur) Buenaventura (Colombie); passage du Canal

Le manifeste de M. Henry

Le programme électoral du gouvernement ontarien

Toronto, 23. (S.P.C.) — Le premier ministre George S. Henry a rendu public hier soir le manifeste électoral du gouvernement de l'Ontario. Le cabinet avait approuvé ce manifeste hier. En voici les grandes lignes.

Le manifeste rappelle d'abord qu'aux dernières élections provinciales générales le gouvernement a obtenu 92 sièges sur 112, note que depuis 1930 on a réduit de 112 à 90 le nombre des membres de la législature. Nous nous proposons, poursuit le manifeste, de continuer cette politique d'économie et de réduire le coût du gouvernement dans tous les domaines où ce sera possible.

Le gouvernement a donné du travail aux chômeurs où c'était possible; ailleurs on a distribué des secours directs. La construction de la route transcanadienne dans le nord de l'Ontario, l'amélioration des routes dans le sud de la province et les secours directs ont coûté à la province à date environ \$35,000,000, somme qui a été empruntée par la province, la seule alternative étant d'imposer des taxes au montant de \$13,000,000 par an, ce qu'on n'a pas jugé praticable dans le moment. Maintenant que les conditions s'améliorent le gouvernement a inauguré un programme de travaux par toute la province pour aider au retour de la prospérité.

Depuis deux ans l'Ontario a été la seule province à consentir des prêts hypothécaires sur des fermes; à date elle a avancé ainsi \$50,000,000. Le manifeste énumère alors ce que le gouvernement a fait en outre pour l'agriculture: recherche de marchés, aide aux organisations coopératives, bonnes routes vers les centres, octroi de \$10,000,000 pour les lignes de transmission de l'électricité dans les campagnes et abaissement des tarifs.

Le gouvernement se propose maintenant d'assumer 90 pour cent du coût de la voirie dans la province, laissant seulement 10 pour cent à la charge des comtés; jusqu'ici le gouvernement assumait 80 pour cent et les comtés 20 pour cent. Le programme d'ouverture de routes dans le nord de l'Ontario a donné du travail aux chômeurs et ouvert de vastes espaces à la colonisation. Un programme limité de retour à la terre a été exécuté depuis deux ans. Avec l'expérience acquise nous voulons maintenant entreprendre une grande campagne de colonisation sur les terres de la Couronne pour ceux qui voudront s'établir avec leur famille dans le nord de l'Ontario. Les anciens colons comme les nouveaux recevront des primes de défrichage et de labourage des terres vierges. Nous voulons aussi encourager les familles à s'établir sur des terres dans le sud de la province. Ces services de colonisation et de retour à la terre seront transférés au ministère de l'agriculture.

Le développement des routes a incité à l'immigration de touristes. L'Ontario reçoit 71 pour cent des recettes que le tourisme apporte au Canada; cela vaut la peine d'être encouragé, et le gouvernement se propose de travailler au repeuplement des lacs et des rivières et à la préservation et au développement de nos réserves de gibier.

Les clauses de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord qui répartissent la juridiction entre le fédéral et les provinces ont suscité plusieurs difficultés surtout en matière de taxes et de doublement des services. On pourrait corriger ces inconvénients par certains amendements.

Le gouvernement est désireux de coopérer avec le pouvoir fédéral pour l'établissement de l'assurance-chômage, qui doit être créée par une loi du parlement fédéral élaborée en collaboration avec les provinces. Le gouvernement est en faveur d'un salaire minimum pour les hommes et il confèrera avec la province de Québec et les autorités fédérales à ce sujet, car la province de l'Ontario ne veut pas se trouver dans la situation de perdre des affaires à cause d'une législation sociale avancée qui n'est pas appliquée par les autres provinces.

L'on s'attend à ce que l'an prochain la Commission hydro-électrique donne un revenu de \$1,600,000.

Le gouvernement se propose de faire amender la loi de manière que lorsqu'un veuve n'a qu'un enfant de moins de seize ans, cet enfant puisse travailler.

Le gouvernement se propose aussi de réduire de 5 1/2 à 5 pour cent le taux d'intérêt sur les prêts agricoles.

Nouveau ministre

Toronto, 23. — M. James Percy Moore, député de North London à Toronto, a été assermenté comme ministre sans portefeuille dans le cabinet Henry.

La réunion des maires

Le maire Ferland, de Verdun, annonce que la réunion des maires de cités et villes de la province, pour discuter le problème du chômage, aura lieu les 7, 8 et 9 juin prochains, à l'hôtel Queen.

BIRKS DIAMANTAIRES JOAILLIERS Carré Phillips

Les papetiers et les banques

Dépositions de MM. Gundy, Chahoon et Whitehead

Ottawa, 23 (S. P. C.). — Le comité parlementaire d'enquête sur les affaires bancaires et sur les affaires commerciales a entendu hier quatre industriels papetiers: M. J. H. Gundy, de Wood, Gundy and Company, et de Holt, Gundy and Company, M. George Chahoon, ancien président et gérant général de la Laurentide Pulp and Paper Company, M. C. R. Whitehead, fondateur de la Wayagamack Company et adjoint au président de l'Amalgamated Corporation, et M. G. M. McKee, adjoint au président de la Consolidated Paper Corporation.

On sait que, suivant une proposition du major C. G. Power (Libéral, Québec-Sud), commence une enquête sur les relations des papetiers avec les banquiers. Les témoins interrogés hier ont affirmé que les banques ont déclaré que leurs papeteries n'ont emprunté aux banques que des fonds d'appoint.

Au sujet de l'expansion de l'industrie papetière à la veille de la crise économique, M. Gundy a affirmé que cinq groupes sous la direction de capitalistes des États-Unis et de capitalistes d'Angleterre ont effectué plus de 71 pour 100 de l'accroissement qu'on a fait subir aux moyens de production depuis 1926. Ces groupes, a-t-il dit, sont: l'International Paper Co., Limited (20.22 p. 100), le groupe Abitibi (15.75 p. 100), le groupe Minnesota et Ontario (y compris la Great Lakes Paper Company (14.61 p. 100), la Spruce Falls Paper Company (10.11 p. 100) et l'Anglo-Canadian Paper Company (10.78 p. 100). De 1917 à 1930, la capacité de production annuelle du papier au Canada est passée de 715,000 tonnes à 3,898,000 tonnes. Jusqu'à 1926, la production correspondait à peu près à la consommation.

Interrogé par M. G. G. Coote (cultivateur-uni albertain), M. Gundy a dit que le premier ministre Taschereau n'exagère pas du tout en évaluant à 714 millions de dollars la somme des capitaux placés dans l'industrie papetière de l'Est.

La "Canada Power"

On sait que M. Gundy a dit qu'il se pense pas qu'un seul établissement financier ait retiré une commission ou quelque bénéfice des fusions qui ont abouti à la formation de la Canada Power and Paper, M. Gundy a affirmé que le capital-action n'a pas nullement été dilué. Le major Power a demandé à ce propos, en somme, il n'eût pas mieux valu ne pas former la Canada Power and Paper Company, M. Gundy n'a pas répondu à cette question, parce que le président du comité, M. R. B. Hanson (conservateur, York-Sunbury), a exprimé l'opinion qu'il fallait obtenir encore plus de précisions sur ces fusions avant d'en discuter la valeur.

Interrogé au sujet de la Port-Alfred Company, l'une des compagnies constitutives de la Canada Power and Paper, M. Gundy a répondu au major Power: J'ai été trop stupide pour vendre mes actions de la Port-Alfred Company à leur apogée.

L'île d'Anticosti

Il a été question de l'achat de l'île d'Anticosti à M. Menier, sénateur de France. M. Gundy dit qu'il pense que seule la Wayagamack Company a retiré une commission de l'achat et que cette commission a été de \$500,000. Il a ajouté, au sujet de l'acquisition de l'île d'Anticosti, qui a été payée 7 millions — qu'on ne doit pas oublier que cette île est une vaste forêt presque toute à fait à l'abri de l'incendie, qui est le grand ennemi des papetiers.

Enfin, M. Gundy a exprimé l'opinion que l'industrie papetière du Canada redeviendra graduellement tout à fait prospère si, par l'intermédiaire de l'Etat ou autrement, on met fin à l'excessive concurrence actuelle et si on empêche une expansion effrénée.

La Wayagamack

M. Whitehead a demandé l'autorisation de faire une brève déclaration. L'avant obtenu, il a dit: On m'a souvent demandé pourquoi la Wayagamack Company a fusionné. Je me le suis demandé moi-même. Mais c'est un fait accompli, et ce qui s'impose maintenant, c'est d'en tirer le meilleur parti possible, ce que nous ferons.

M. Whitehead a déclaré qu'il garde des valeurs qui ont fléchi de \$149 à l'époque de la fusion) à 50 cents, parce qu'il est convaincu que la reprise entraînera leur revalorisation. Il est malheureux, a-t-il ajouté, qu'on ne puisse pas aider ceux qui ont été "balayés".

M. Chahoon a notamment dit que la réorganisation de la Laurentide Pulp and Paper, compagnie acquise par la Canada Power and Paper, a désappointé beaucoup d'actionnaires dont lui-même.

"Avec ma vie"

Par LUCIEN RAINIER — POÈMES (Ouvrage couronné par l'Académie française)

"Bien des poètes, notamment les symbolistes, nous ont donné de leurs sentiments le rythme et les sons de l'envol musical. Moins intensément, je crois, que Lucien Rainier.

... Je ne puis que louer Lucien Rainier pour l'excellente leçon de discipline prosodique que toutes ces pages constituent". (Albert Pelletier, Egrappages).

... poète délicieux... (Maurice Hébert).

Ce volume ne sera pas réédité il reste quelques rares exemplaires à \$1.00 franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

Ainsi parle le lecteur...

(Suite de la première page)

Ce qu'il adviendra sûrement, suivant l'orientation prise, c'est que la Banque du Canada sera une autre banque anglaise, qui sera en position de favoriser, ne fût-ce qu'inconsciemment, l'hégémonie existant déjà dans le pays et qui négligera les intérêts de la minorité française et de la province française. Si les nôtres ne se lèvent en masse pour l'empêcher, cela se répètera, comme dans le passé. C'est la tradition. Dans le domaine économique, nos concitoyens anglais, tout en nous manifestant des sentiments amicaux se sont emparés de toutes les positions stratégiques, de sorte qu'ils possèdent ou dirigent toutes les grandes affaires, même celles qui se sont édifiées à même les ressources naturelles de notre province et pour les services d'utilité publique. La Banque de Montréal, la Banque Royale, le Canadian Pacific et la Sun Life Assurance Co., quatre des plus grandes maisons du pays, ont leur siège social à Montréal, et cependant, jamais un Canadien français n'a figuré sur leur conseil exécutif. Les grandes industries établies sur le domaine public, celles de l'énergie électrique et du papier, ont eu depuis quinze ans à leur tête sir Herbert Holt, M. Aldred, M. Julian Smith, M. Graustein, qui y ont seuls exercé la suprême autorité. La conséquence de ce déplorable accaparement, nous avons pu en avoir une assez crue illustration pendant la crise économique présente: la population de Montréal est approximativement 3-7 anglaise et 4-7 française; cependant, l'armée des chômeurs qui vivent actuellement de secours publics est 1-5 anglaise et 4-5 française. Les Canadiens-français ont laissé les Anglo-Canadiens prendre la direction de toutes les entreprises: ceux-ci, lorsqu'il a fallu couper dans la dépense, ont naturellement protégé leurs compatriotes et trié, pour commencer à mettre à pied les Canadiens français.

Il n'est pas facile de corriger ce qui a été fait dans le passé. Mais si les Canadiens français se laissent bêtement exclure de toute participation dans la direction et l'administration de la Banque du Canada, ils se préparent pour l'avenir de nouveaux déboires, d'autres avanies.

Nos gouvernements ont des responsabilités envers toute la nation, envers les Canadiens français ainsi qu'envers la majorité anglo-saxonne. Ils ne peuvent ainsi se laver les mains sous le risible prétexte qu'il ne faut pas d'ingérence politique dans l'institution bancaire que l'on va créer et à laquelle ils vont conférer le pouvoir de frustrer, à certains égards, l'élément français de droits auxquels il ne veut ni ne doit renoncer. De toute manière, le gouvernement doit nommer les premiers administrateurs — le gouverneur de la banque et ses deux assistants immédiats. Il peut — et c'est son devoir de le faire — protéger les intérêts de la minorité française en nommant un Canadien français — compétent, cela va sans dire — à l'un de ces trois postes. En créant un précédent de cette sorte, il engagera moralement les actionnaires à suivre éventuellement la même ligne de conduite. Si, au contraire, le gouvernement ignore les Canadiens français en cette conjoncture, les actionnaires auront beau jeu pour les écarter, par la suite, jusqu'au jugement dernier.

Si les journaux qui ont à cœur l'avenir des Canadiens français ne s'émouvent sans tarder et n'adressent à Ottawa leurs protestations, dans une semaine peut-être, dans deux ou trois tout au plus, l'injustice sera consommée.

Réclamer un représentant dans l'administration de la Banque du Canada, n'est-ce pas, au point de vue pratique que nous oublions trop souvent, tout aussi important que de réclamer des billets de banque bilingues, sinon davantage?

UN HOMME D'AFFAIRES

La collection "Stella"

est la collection idéale des romans pour la famille et pour les jeunes filles par sa qualité morale et sa qualité littéraire. Chaque volume a de 150 à 200 pages. Au comptant et par la poste 15\$. Unite ou les 14 romans pour \$150.00 franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE

DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est — Montréal.

Un bureau fédéral de tourisme

Ottawa, 23. — Le comité sénatorial du tourisme présidé par M. W. Dennis, de Halifax, a présenté son rapport hier. Il recommande l'établissement d'un bureau central du tourisme à Ottawa pour coordonner les activités des diverses agences de tourisme. Ce bureau formerait une section départementale fédérale, avec bureau consultatif des différentes provinces.

Il recommande une dépense de \$150,000 pour l'année touristique 1935.

HONNEUR à DOLLARD et à ses valeureux compagnons. Dupuis Frères

Le jardin canadien

— XI —

Soins de l'été

Maintenant que l'été est presque arrivé, le travail dans le jardin est en partie fini jusqu'à l'automne; les trois mois qui vont suivre seront un plaisir continu pour le jardinier. Il n'est pas trop tard pour semer quelques rangs de légumes. Des radis d'été, des betteraves tardives, des navets et des carottes, de la laitue Cos, qui ne monteront pas en graine; le céleri tardif et le bled d'Inde; des plantes de choux et de choux-fleurs peuvent se planter à intervalles jusqu'à juillet et réussiront presque partout au Canada. Des fleurs bien parties et plusieurs graines de semence fleuriront aussi à la fin de l'été et à l'automne. On doit sarcler le jardin une fois la semaine jusqu'à la mi-juillet et le gazon doit être coupé court et régulièrement à peu près tous les quatre ou cinq jours jusqu'à ce que la température devienne chaude; ensuite, l'on ne doit pas couper la pelouse aussi souvent si aussi courte. L'on conseille fort une application d'engrais en juin. Toutes les fleurs mortes doivent être enlevées pour laisser se développer la floraison vive plus fort. Si le boyau d'arrosage est à votre portée, arrosez tout le jardin une fois la semaine.

Supports

L'on met des pieux de différentes hauteurs pour appuyer les tuffes de plantes vivaces, les dahlias et autres fleurs longues, pour soutenir les roses grimpantes et aussi pour ajouter de la force à ces pieux en fil de métal qui empêchent les petits enfants et les gros chiens de passer sur les pelouses et les plates-bandes. Cela les obligera de marcher dans les sentiers tracés. Les pieux sont aussi utiles pour les légumes. Ils portent le fil de métal et les cordes pour les pois, les tomates et peut-être les comcombres.

Insectes

On divise les insectes en deux catégories; ceux qui mangent les feuilles et ceux qui en retirent les sucres. Dans le premier cas, appliquez le poison pour les détruire; dans le second, faites brûler un insecticide qui pénètre leur cachette. Souvent si ces insectes s'y trouvent, un mélange de poison et de quelque substance corrosive, comme la chaux de soufre et l'arséniate donnent les meilleurs résultats. Les dommages causés par les insectes qui mangent les feuilles sont apparents; mais la présence des insectes qui retirent les sucres ne se trahit que si les feuilles se flétrissent. Pour détruire ces insectes, arrosez avec du savon d'huile de baleine: un quart de livre de savon pour un gallon et demi d'eau; du sulfate de nicotine ou le Black Leaf 40 ou autres. Quand ces parasites s'attaquent aux plantes, généralement durant la chaleur, le feuillage devient jaune ou brun ou bien des taches blanches recouvrent les feuilles. Des applications de mélange de Bordeaux ou de soufre finement moulu sont excellentes. Le soufre protégera aussi les phlox et les passiflores contre la rouille quand elle apparaît. Une boîte de fer-blanc percée comme une salière peut servir pour appliquer le soufre. Les feuilles qui mangent les nouveaux plants à la base de la tige peuvent être empoisonnés si vous déposez sur le sol autour des plantes des gâteaux de son sucrés dans lesquels vous placez du vert de Paris et des substances analogues.

Le soin des roses

Les rosiers exigent de fréquents sarclages et beaucoup d'engrais jusqu'au premier juillet pour activer la croissance et produire les fleurs. Après cela, diminuez, pour que les plants s'endurissent avant le froid. Vous pourrez planter quelques fleurs comme des pensées, des soucis, des violas, ou des capucines naines autour des rosiers; cela égayera la plate-bande et absorbera l'humidité. Le temps est venu d'employer un bon engrais à action rapide; toutefois, après juillet, l'engrais à action moins rapide, os rapé (Bone meal) est le meilleur.

La C.C.F. en Ontario

Toronto, 23 (S.P.C.) — L'exécutif ontarien de la C.C.F. a lancé hier son manifeste à l'occasion des prochaines élections générales dans cette province. Elle expose un programme d'Etat socialisé et affirme qu'elle ne coopérera avec aucun autre parti dans les élections provinciales. Le programme comporte le rejet le plus tôt possible du principe du secours direct et l'octroi de travaux aux salaires des unions ouvrières, l'abolition du poste de lieutenant-gouverneur, la liberté de parole et la liberté de réunions pour tous, des assurances d'Etat contre le chômage, la maladie, les accidents; salaires minimum basé sur le coût de la vie et réduction considérable du nombre d'heure de travail, et beaucoup d'autres choses.

Chez DUPUIS jeudi 2 BONNES OCCASIONS DIVAN de STUDIO Avec matelas à ressorts et bien recouvert de reps de diverses nuances populaires. Se transforme facilement en un confortable lit double pour la nuit. AU COMPLET 19.50 Nouvelles tables à cartes perfectionnées NOUVEAU... votre cigarette, même l'alcool n'abîmeront pas le dessus de cette table. Pieds tubulaires légers mais solides pouvant supporter un poids de 250 livres. Fini rouge ou vert. Notez les caractéristiques ci-contre, et venez bénéficier de ce prix spécial chez DUPUIS. Dessus en fibre, imitant le cuir noir. A l'épreuve du feu et de l'alcool. Pieds tubulaires renforcés et très solides. Notez les coins renforcés de métal nickelé. Boutons glisseurs d'acier nickelé protégeant le plancher. Cadre de bois en forme de mou lure. Spécial, jeudi, la table... 2.95 Dupuis Frères ALBERT DUPUIS, président. ARMAND DUPUIS, sec.-gén. A.-J. DUGAL, exp. et dir.-général.

M. Léon Gérin docteur de Laval

Québec, 23 — M. Léon Gérin, président de la Société royale du Canada, est aujourd'hui docteur ès-lettres honoris causa de l'Université Laval. La cérémonie de la remise de son grade honorifique a eu lieu hier soir, à la suite d'une conférence de M. Gérin sur Cartier. Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, a conféré le grade, et Son Eminence le cardinal Villeneuve lui a remis entre les mains le diplôme. Il y eut brefs discours de part et d'autres.

Camp de chômeurs au Cap

La municipalité du Cap de la Madeleine a offert au gouvernement d'Ottawa l'usage gratuit des terrains nécessaires s'il voulait ouvrir un camp de chômeurs célibataires, pour 4,000 hommes. Le coût du camp serait de \$25,000 et les chômeurs seraient employés à aménager un terrain pour l'atterrissage des avions.

Le R. F. Marie-Victorin délégué à Aberdeen

La Société royale du Canada a désigné le révérend Frère Marie-Victorin, directeur de l'Institut de Botanique de l'Université de Montréal et auteur de nombreux travaux sur la flore laurentienne, comme délégué officiel au congrès de l'Association britannique pour l'avancement des sciences, qui se tiendra à Aberdeen, Ecosse, le 2 novembre prochain. Il sera accompagné de M. H. T. Gussow, botaniste en chef de la ferme expérimentale centrale d'Ottawa.

La Fédération catholique des ouvriers du Canada à Châteauguay

Vendredi soir le 1er juin s'ouvrira à la Maison du Christ-Roi à Châteauguay, la retraite fermée de la Fédération catholique des Ouvriers du Canada. Prière de s'adresser à MM. C. Lapointe, 590 rue Jarry, Tél. 6060, ou à H. Bissonnette, 359 Quatrième Avenue, Verdun, tél. YO 4601. (Comm.)

25 ans, 25,000 QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DEPASSÉ.

RABAIS DE 10 POUR CENT SUR LES PRIX DEJA REDUITS DE 1933 CHICAGO EXPOSITION MONDIALE — JUIN-OCTOBRE 1934 Voyages individuels organisés par LE DEVOIR LIGNE DIRECTE CANADIEN NATIONAL

(A) TRAINS DE JOUR

Départs quotidiens Les nuits aux hôtels

10 JOURS, dont 6 à CHICAGO — y compris hébergement 1ère classe; visite ville et exposition en autocar; coucher en route TORONTO et DETROIT. Partout chambre avec bain. Pour deux logeant \$60. Hébergement seul, en plus \$5.00

(B) EN PULLMANS

Tous les mardis et samedis Wagons-salons de jour; wagons-dortoirs de nuit

9 JOURS — 5 à CHICAGO — visites ville et exposition en autocar — DETROIT, visite ville et usines Ford. Lit bas individuel; hôtels 1ère classe, chambre avec bain. Deux logeant ensemble. \$77. Chacun Hébergement seul, en plus \$5.00

SEJOUR A NIAGARA EN VUE DES CHUTES

Détour à greffer sur l'un ou l'autre des itinéraires ci-dessus — Trajet via Hamilton — Hébergement compris à Niagara, supplément \$4.00

TRAJETS FACULTATIFS EN BATEAUX

Peuvent être greffés sur tous les voyages — Prix spéciaux CIRCULAIRE DETAILLEE GRATUITE

Prolongation permise à tous endroits.

Rencontres et transferts à Chicago et Détroit. Service de nos représentants partout où désiré.

LE DEVOIR VOYAGES

430 Notre-Dame Est (Tél. HArbour 1241) Montréal.

HUILLE A CHAUFFAGE Tél. CL. 4964

AVIS — Pour votre commande d'huile à chauffage, demandez nos blancs de contrat. Ceux de nos clients qui n'en ont pas encore reçu prière de nous en aviser. Copie sur demande.

HENRI GUAY, Limitée 3322 RUE MASSON Coin 12ème Avenue

Camp de chômeurs au Cap

La municipalité du Cap de la Madeleine a offert au gouvernement d'Ottawa l'usage gratuit des terrains nécessaires s'il voulait ouvrir un camp de chômeurs célibataires, pour 4,000 hommes. Le coût du camp serait de \$25,000 et les chômeurs seraient employés à aménager un terrain pour l'atterrissage des avions.

Le R. F. Marie-Victorin délégué à Aberdeen

La Société royale du Canada a désigné le révérend Frère Marie-Victorin, directeur de l'Institut de Botanique de l'Université de Montréal et auteur de nombreux travaux sur la flore laurentienne, comme délégué officiel au congrès de l'Association britannique pour l'avancement des sciences, qui se tiendra à Aberdeen, Ecosse, le 2 novembre prochain. Il sera accompagné de M. H. T. Gussow, botaniste en chef de la ferme expérimentale centrale d'Ottawa.

La Fédération catholique des ouvriers du Canada à Châteauguay

Vendredi soir le 1er juin s'ouvrira à la Maison du Christ-Roi à Châteauguay, la retraite fermée de la Fédération catholique des Ouvriers du Canada. Prière de s'adresser à MM. C. Lapointe, 590 rue Jarry, Tél. 6060, ou à H. Bissonnette, 359 Quatrième Avenue, Verdun, tél. YO 4601. (Comm.)

25 ans, 25,000 QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DEPASSÉ.

RABAIS DE 10 POUR CENT SUR LES PRIX DEJA REDUITS DE 1933 CHICAGO EXPOSITION MONDIALE — JUIN-OCTOBRE 1934 Voyages individuels organisés par LE DEVOIR LIGNE DIRECTE CANADIEN NATIONAL

(A) TRAINS DE JOUR

Départs quotidiens Les nuits aux hôtels

10 JOURS, dont 6 à CHICAGO — y compris hébergement 1ère classe; visite ville et exposition en autocar; coucher en route TORONTO et DETROIT. Partout chambre avec bain. Pour deux logeant \$60. Hébergement seul, en plus \$5.00

(B) EN PULLMANS

Tous les mardis et samedis Wagons-salons de jour; wagons-dortoirs de nuit

9 JOURS — 5 à CHICAGO — visites ville et exposition en autocar — DETROIT, visite ville et usines Ford. Lit bas individuel; hôtels 1ère classe, chambre avec bain. Deux logeant ensemble. \$77. Chacun Hébergement seul, en plus \$5.00

SEJOUR A NIAGARA EN VUE DES CHUTES

Détour à greffer sur l'un ou l'autre des itinéraires ci-dessus — Trajet via Hamilton — Hébergement compris à Niagara, supplément \$4.00

TRAJETS FACULTATIFS EN BATEAUX

Peuvent être greffés sur tous les voyages — Prix spéciaux CIRCULAIRE DETAILLEE GRATUITE

Prolongation permise à tous endroits.

Rencontres et transferts à Chicago et Détroit. Service de nos représentants partout où désiré.

LE DEVOIR VOYAGES

430 Notre-Dame Est (Tél. HArbour 1241) Montréal.

Croisière à GASPÉ La seule à un prix aussi avantageux cette année à bord du NEW NORTHLAND en compagnie des CHANTEURS DE VILLE-MARIE Départ de Montréal, 28 juin Retour: 3 juillet 5 jours y compris lit dans cabine extérieure et tous repas — Escales à Gaspé, Ste-Anne-des-Monts et Québec; vue de Percé et l'île Bonaventure. Cabines à 3, chacun \$45.00 à 2, chacun \$47.50 à 2 avec bain semi-privé, chacun, \$55.00 à 2 avec bain privé, chacun \$65.00 Se hâter: seulement 15 cabines sont disponibles. LE DEVOIR - VOYAGES 430, Notre-Dame Est Tél. HArb. 1241 Montréal

Si vous voyagez... adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, au tarif des compagnies d'autobus, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeport, etc. Téléphones HArbour 1241.